

SOMMAIRE

1. ÉVOLUTION NATIONALE	3
Évolutions juridiques et réglementaires récentes	5
Tendances par statut juridique	6
Tendances sectorielles	8
Tendances par activité	11
Les créateurs d'entreprise par âge et par sexe	14
2. ÉVOLUTIONS DANS LES RÉGIONS	15
Tendances sectorielles par région	18
Profil sectoriel et tissu économique des régions	20
Attractivité des zones rurales, urbaines et périphériques	22
3. ÉVOLUTIONS DANS LES DÉPARTEMENTS	23
4. ÉVOLUTIONS DANS LES TERRITOIRES FRAGILES	24
Attractivité des ZRR	24
Attractivité des zones AFR	25
Attractivité des communes classées ACV	26
Attractivité des communes PVD	27
Attractivité des QPV	28
5. ATTRACTIVITÉ DES MÉTROPOLIS	29
Tendances sectorielles par métropole	30
6. ANNEXES	32
Annexe 1 – Densité de création d'entreprise et taux de renouvellement par département, 2020	32
Annexe 2 – Création d'entreprise par région et département, 2020	33
Annexe 3 – Création d'entreprise dans les territoires fragiles par région et département, 2020	35
Méthodologie	36

La création d'entreprise en France en 2020

Avec près de 850 000 nouvelles immatriculations en 2020, la création d'entreprise atteint un nouveau sommet en France : malgré la crise liée à la pandémie de Covid-19, la dynamique entrepreneuriale est en hausse de + 4 % par rapport à 2019.

Même si cette croissance reste supérieure à la tendance des dix dernières années (+ 3 % en moyenne par an), elle est **entièrement portée par les micro-entrepreneurs : ils représentent en 2020, deux tiers des entreprises créées contre plus de la moitié en 2017**. Leur part dans la création a augmenté continuellement au cours des trois dernières années sur fond d'évolutions juridiques et de tendances sociétales exacerbées par les confinements de 2020 (ubérisation, développement des services à la personne ou de livraison à domicile, vente en ligne...).

La création d'entreprise a progressé dans la plupart des secteurs mais surtout dans les transports et entreposage, notamment dans les autres activités de poste et de courrier (services de livraison à domicile, coursiers urbains...), **le commerce de gros et de détail** (vente à distance) et **l'immobilier**. À l'inverse, **l'enseignement, l'hébergement et les commerces de bouche sont les secteurs les plus touchés** avec une création en baisse d'au moins 5 % par rapport à 2019. La dynamique entrepreneuriale est également prononcée dans certaines activités comme la fabrication textile ou encore les activités artistiques.

À l'exception de la Corse et de la Martinique, toutes les régions participent à ce record ; elles sont pour la plupart sur un rythme accéléré de création ou du moins conforme à leur tendance de long terme. Font exception les régions **Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Guadeloupe qui sont en ralentissement** par rapport à leur tendance de long terme.

L'immobilier est le seul secteur où la création d'entreprise **augmente dans toutes les régions**. Le commerce de gros, quant à lui, est en hausse partout sauf en Martinique. **Les transports et entreposage et le commerce (détail et gros) sont le moteur de la dynamique entrepreneuriale dans la plupart des régions** en termes de contribution à l'évolution annuelle.

Le tissu économique et l'attractivité des régions montrent également des divergences sectorielles importantes. La création d'entreprise dans la construction a une part particulièrement importante en Corse, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie, comme le commerce de détail en Normandie et dans les Hauts-de-France. Il en est de même pour la santé humaine et l'industrie en Bretagne.

Les villes tirent la dynamique entrepreneuriale en France en 2020 : malgré la massification du travail à distance, **l'attractivité des villes s'est amplifiée. Les 22 métropoles françaises concentrent 44 % des nouvelles immatriculations en 2020**. Les **zones rurales** sont néanmoins témoins d'un **fort engouement**, en particulier en Nouvelle-Aquitaine, mais aussi en Normandie, en Bretagne, en Bourgogne-Franche-Comté, en Occitanie et dans le Grand Est.

Par ailleurs, plus de **86 500 entreprises se sont implantées dans une zone de revitalisation rurale (ZRR)**, soit 4 % de plus qu'en 2019. **Près d'un cinquième est concentré dans quatre départements** : La Réunion, les Landes, la Dordogne et l'Aveyron. La création en ZRR est très dynamique en Meurthe-et-Moselle, dans la Marne, à La Réunion et dans les Alpes-Maritimes.

En 2020, plus de 175 000 entreprises ont été créées en **zones d'aides à finalité régionale (AFR)**, près de 86 000 dans les communes classées **Actions cœur de ville (ACV)**, et près de 60 000 dans les communes bénéficiant du programme des **Petites villes de demain (PVD)**.

En 2018 (dernière année disponible), **plus de 52 400 établissements ont été créés en France dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**, soit **7 % des établissements créés** en France cette année-là. La **Seine-Saint-Denis**, les **Bouches-du-Rhône**, **Paris**, le **Val-d'Oise**, le **Nord** et le **Rhône** concentrent près de la moitié des créations en QPV, avec notamment la **Seine-Saint-Denis qui représente à elle-seule une création sur cinq en QPV**.

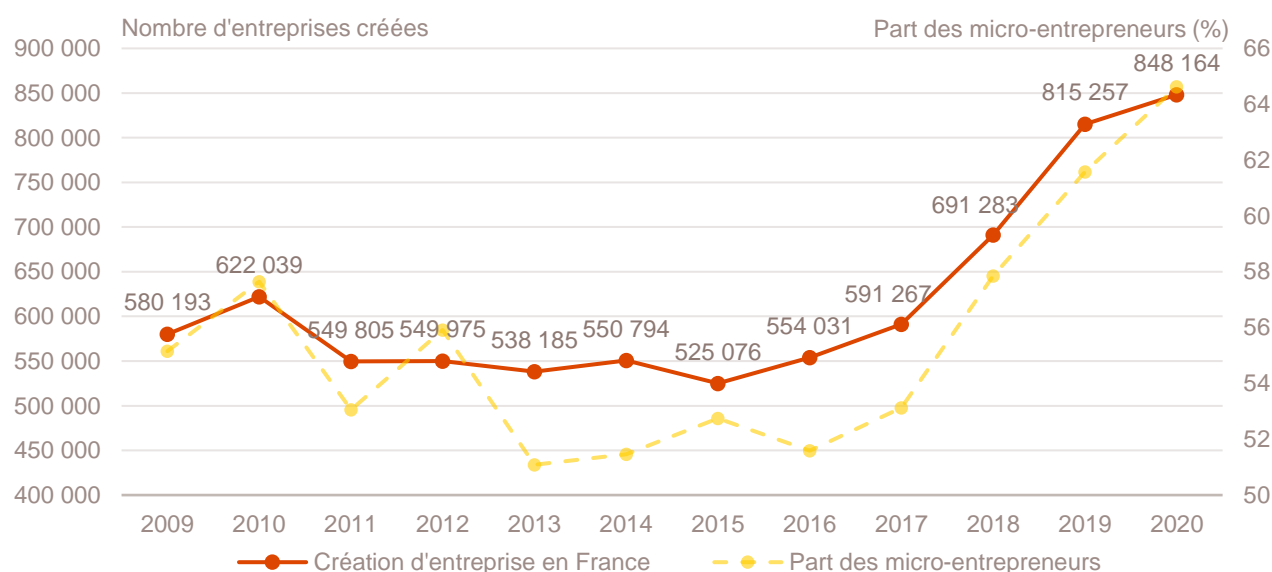
En 2020, 39 % des entreprises individuelles ont été créées par des femmes. L'âge moyen des créateurs d'entreprise individuelle est stable, à 36 ans (tous genres confondus).

1. ÉVOLUTION NATIONALE

Malgré le recul prolongé d'activité lié à la pandémie de Coronavirus, la création d'entreprise atteint un nouveau record en France en 2020, avec près de 850 000 nouvelles immatriculations. Il s'agit de la troisième année consécutive où le nombre d'entreprises créées en France bat le pic de 2010 (622 000) et des années précédentes : près de 700 000 en 2018 et plus de 800 000 en 2019.

Après deux années de croissance à deux chiffres, et malgré la crise sanitaire, **la création d'entreprise est en augmentation de + 4 % en 2020**, contre une évolution de + 3 % en moyenne par an sur la décennie 2009-2019. **La création d'entreprise a surtout été impactée lors du premier confinement** (de mi-mars à mi-mai 2020), avec une contraction de - 31 % sur cette période par rapport aux mêmes mois de 2019, **avant de connaître une forte reprise** malgré la poursuite des restrictions sanitaires durant l'été 2020 et le second confinement de novembre à mi-décembre 2020 : elle connaît une progression de + 19 % sur la période de juin à décembre 2020 par rapport aux mêmes mois de 2019.

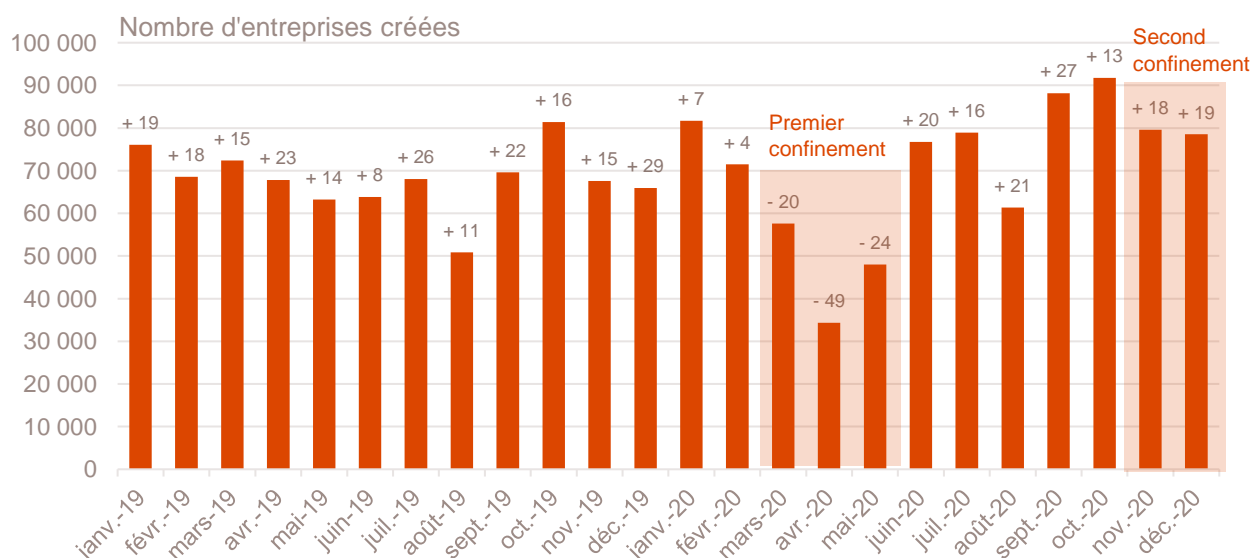
La création d'entreprise en France, 2009-2020



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

La création d'entreprise mensuelle et son évolution en France, 2019-2020



Lecture : Les créations d'entreprises atteignent 76 055 nouvelles immatriculations en France en janvier 2019, un nombre en hausse de + 19 % par rapport au même mois de l'année précédente.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Estimer le nombre de créations d'entreprises dans un monde hors COVID, permet :

- de quantifier le « manque d'immatriculations » causé par la pandémie de Coronavirus en 2020 ;
- de mesurer « l'effet de base » lié à ce creux de 2020, provoquant ainsi une sur- ou sous-estimation de la dynamique entrepreneuriale en 2021.

Il est alors possible d'émettre **deux scénarii d'abstraction de la crise sanitaire en 2020** :

- **Dans le scénario bas**, fondé sur une période longue de création d'entreprise avant la pandémie, soit entre janvier 2009 et février 2020, le nombre de créations annuel « normal » est estimé à 852 000, soit quasiment le niveau observé pour l'année 2020 avec la pandémie.

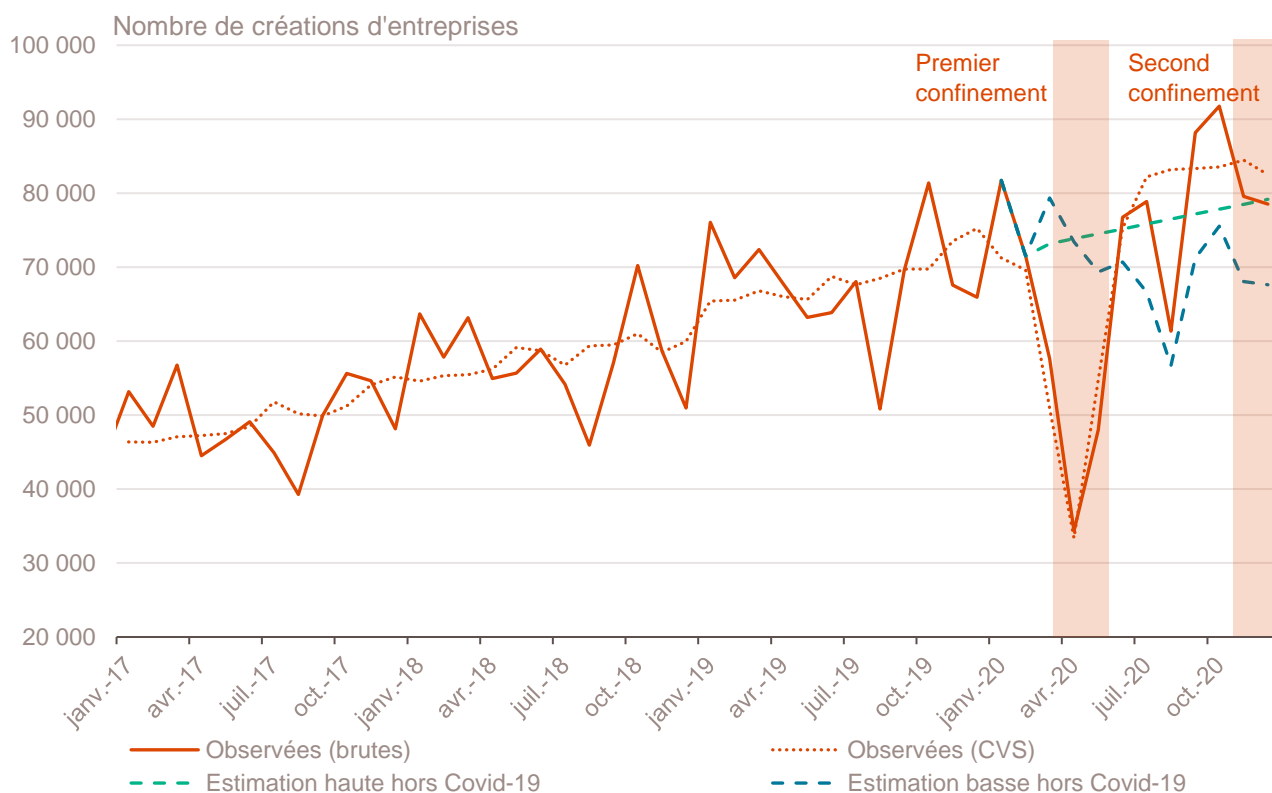
Dans ce scénario bas, **la crise sanitaire serait donc intégralement absorbée à fin 2020**, l'effondrement de la création connu entre mars et mai 2020 ayant été compensé par la reprise de juin à décembre 2020. Dans ce cas de figure, la croissance observée de + 4 % serait une **croissance normale**, en cohérence avec le taux de croissance annuel moyen constaté sur longue période (+ 3 %).

- **Dans le scénario haut**, projetant une poursuite de la forte croissance entrepreneuriale des trois années avant la crise (entre janvier 2017 et février 2020), plus de 914 000 entreprises auraient dû voir le jour en France en 2020, ce qui aurait donné une croissance de +12 % par rapport à l'année 2019.

L'écart de 8 points avec la croissance observée en 2020 (+ 4 %) représenterait ainsi le « manque d'immatriculations » : **dans ce scénario haut, la crise sanitaire de 2020 aurait coûté près de 66 000 nouvelles entreprises à la France.**

Néanmoins, l'écart entre le niveau des créations observé en 2020 (en orange sur le graphique ci-dessous) et le niveau estimé abstraction faite de la crise sanitaire (en pointillés bleus pour le scénario bas et en pointillés verts pour le scénario haut), montre que le **décrochage de la dynamique entrepreneuriale se limite aux mois du premier confinement dans les deux scénarii**, le nombre de créations observé revenant à un niveau supérieur ou égal à l'estimation haute dès le mois de juin.

La création d'entreprise mensuelle observée et estimée en France, 2017-2020



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Évolutions juridiques et réglementaires récentes

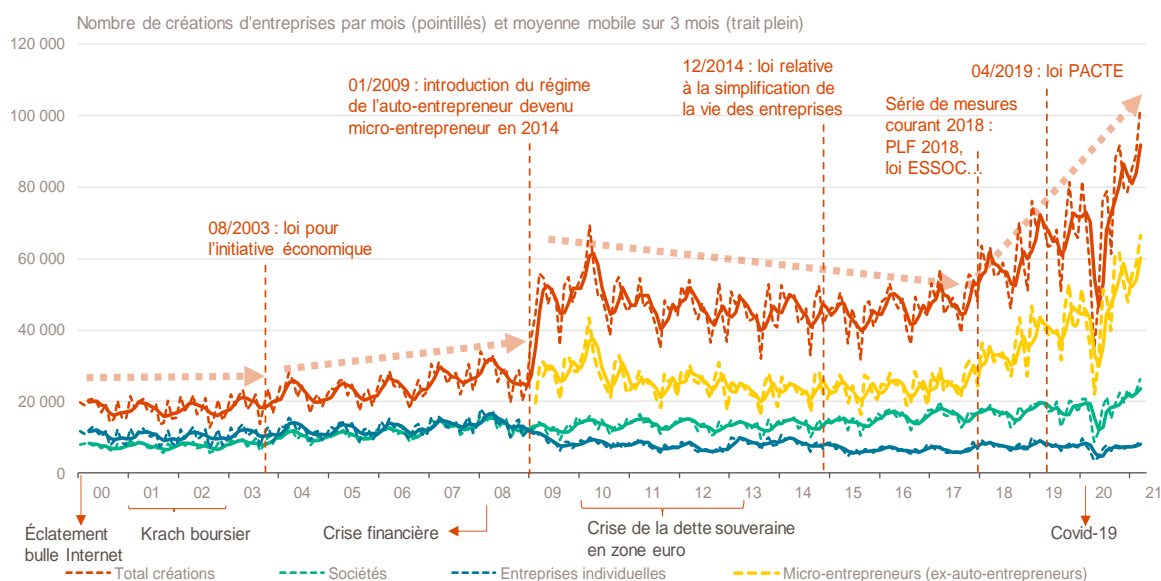
Depuis 2018, une série de mesures ont profité aux entreprises individuelles, notamment aux **micro-entrepreneurs** : le doublement des seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal simplifié, le congé maternité unique (depuis la rentrée 2017) élargissant les droits de congé maternité des femmes dont l'activité est immatriculée sous le régime du micro-entrepreneur, le prélèvement à la source, les mesures prévues par loi Pacte du 22 mai 2019, etc.

Cet **environnement réglementaire couplé aux tendances sectorielles et sociétales propices à l'essor des micro-entrepreneurs** (ubérisation, développement des activités avec une forte proportion de micro-entrepreneurs comme les services de livraison à domicile, les services à la personne, le nettoyage de bâtiments, les activités artistiques...), **les trois dernières années ont vu une envolée** de ce statut dont la part est passé de 53 % des entreprises créées en 2017 à 65 % en 2020, une évolution exacerbée par les confinements et couvre-feux successifs de l'année 2020.

De façon plus précise, **l'environnement juridique et réglementaire des entreprises a été marqué par quatre grandes mesures en 2020** :

1. Suppression du régime social des indépendants : tous les travailleurs indépendants non-salariés **sont rattachés depuis le 1^{er} janvier 2020 à l'assurance maladie et à l'assurance vieillesse du régime général de la Sécurité sociale.**
2. **Fin du bénéfice automatique de l'Acre** (Aide à la création et à la reprise d'entreprise) **pour les micro-entrepreneurs et limitation de sa durée à 1 an** (décret du 22 novembre 2019). Les micro-entrepreneurs ayant débuté leur activité à partir du 1^{er} janvier 2020 bénéficient d'une exonération de cotisations sociales à hauteur de 50 % contre 75 % sous l'ancien régime.
3. Les **mesures de soutien en réponse à la crise sanitaire** : les prêts garantis par l'État (PGE) à hauteur de 300 Md€ ouverts à toutes les entreprises jusqu'au 30 juin 2021 ; le chômage partiel pour les entreprises concernées par une fermeture, une baisse de l'activité et/ou des difficultés d'approvisionnement ; le fonds de solidarité en soutien aux entreprises, l'exonération de charges sociales, etc.
4. **Nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés**, avec un taux qui passe de 31 % à 28 % pour les exercices ouverts en 2020.

Création d'entreprise par statut juridique et évolutions réglementaires, 2000-T1 2021



Note de lecture : [cliquez](#) pour consulter un panorama de l'ensemble des mesures sociales, fiscales et générales en 2020.

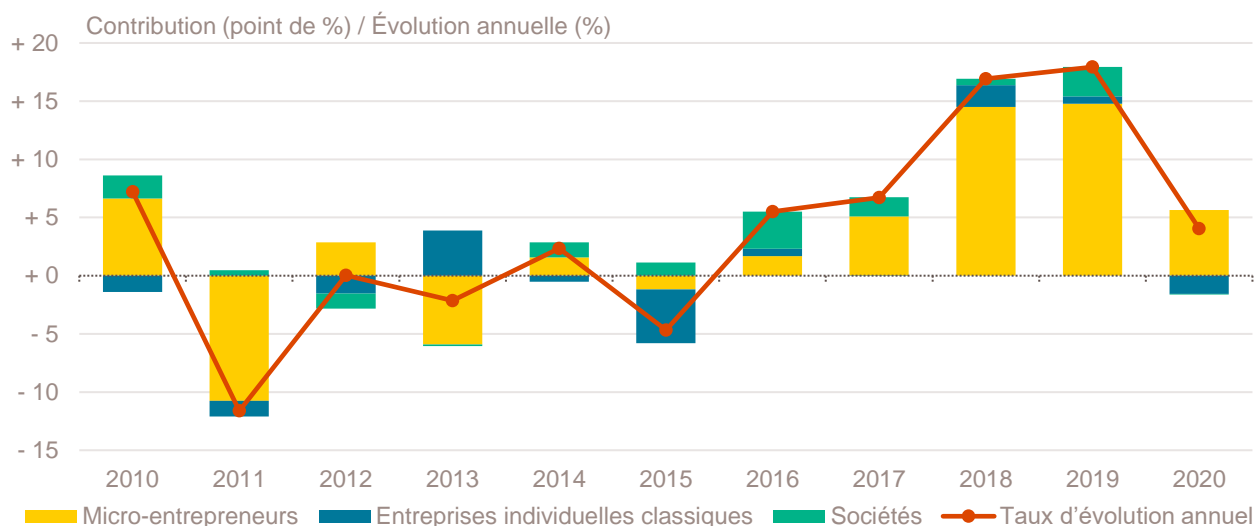
Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Tendances par statut juridique

En 2020, 65 % des nouvelles entreprises sont des micro-entrepreneurs, une part en forte hausse depuis 2017. À l'instar des trois dernières années, **les micro-entrepreneurs ont été le moteur de la dynamique entrepreneuriale en 2020**. Avec au moins 46 000 micro-entrepreneurs de plus qu'en 2019, ce statut est le seul en hausse (+ 9 %) ; les immatriculations d'entreprises individuelles classiques sont en recul (- 13 %, soit près de 12 800 créations en moins) et les formes sociétaires atteignent quasiment le même nombre qu'en 2019 (- 0,2 %).

Évolution de la création d'entreprise en France et contribution par statut juridique, 2010-2020



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).
Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Avec près de 550 000 nouvelles immatriculations, **le statut des micro-entrepreneurs est celui qui contribue le plus** à l'évolution du nombre de créations d'entreprises en 2020 (6 points de pourcentage dans une croissance de + 4 %). **Ils sont très présents dans les transports et entreposage, l'enseignement et les services en direction des personnes**, où ils comptent pour au moins 80 % des nouvelles immatriculations de l'année. Dans 10 des 20 premières activités en nombre de créations d'entreprises, la part des micro-entrepreneurs est supérieure 80 % ; **dans 5 activités, ce taux dépasse même 90 %**. Il s'agit des autres activités de poste et de courrier, des autres services personnels, des autres enseignements, des activités de santé humaine non classées ailleurs et des autres activités récréatives et de loisirs.

Création d'entreprise en France par statut juridique, 2020

Année 2020	Nombre de créations d'entreprises	Part %	Évolution annuelle %	TCAM 2009-2019 %	Contribution point de %
Entreprises individuelles	630 110	74,3	+ 5,6	+ 3,4	+ 4,1
Micro-entrepreneurs	548 114	64,6	+ 9,2	+ 4,6	+ 5,7
Entreprises individuelles classiques	81 996	9,7	- 13,5	- 1,3	- 1,6
Sociétés	218 054	25,7	- 0,2	+ 3,7	- 0,0
SARL & EURL	62 683	7,4	- 12,0	- 5,6	- 1,0
SAS & SASU	144 551	17,0	+ 6,2	+ 24,7	+ 1,0
SCI	978	0,1	+ 3,4	- 6,5	+ 0,0
Autres ^a	9 842	1,2	- 3,1	+ 2,0	- 0,0
Total France entière	848 164	100,0	+ 4,0	+ 3,5	+ 4,0

a. Dont associations, fondations, collectivités territoriales, organismes professionnels, syndicats de propriétaires, etc.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).
Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Les immatriculations sous le régime du micro-entrepreneur, qui étaient déjà sur une tendance fortement ascendante avec une évolution annuelle de + 5 % tous les ans en moyenne sur les dix dernières années, est **nettement en accélération en 2020** : + 9 % par rapport à 2019.

À l'inverse, **la création d'entreprise a fortement baissé chez les entreprises individuelles classiques et les SARL-EURL** (respectivement - 13 % et - 12 %). La stabilité des formes sociétaires est assurée par **l'évolution positive du nombre d'immatriculations des SAS-SASU** (+ 6 % par rapport à 2019). Cette proportion est néanmoins **en net recul par rapport à la tendance de long terme** : + 25 % tous les ans en moyenne sur les dix dernières années.

Ce dynamisme des SAS-SASU face au repli des SARL-EURL n'est pas un phénomène récent. La Loi de modernisation de l'économie (LME) a facilité, dès 2009, les immatriculations des SAS en supprimant le seuil minimal de 37 k€ requis pour le capital social. Les dirigeants de SAS et de SASU peuvent par ailleurs avoir le statut social d'assimilé-salarié, contrairement aux dirigeants majoritaires de SARL et d'EURL.

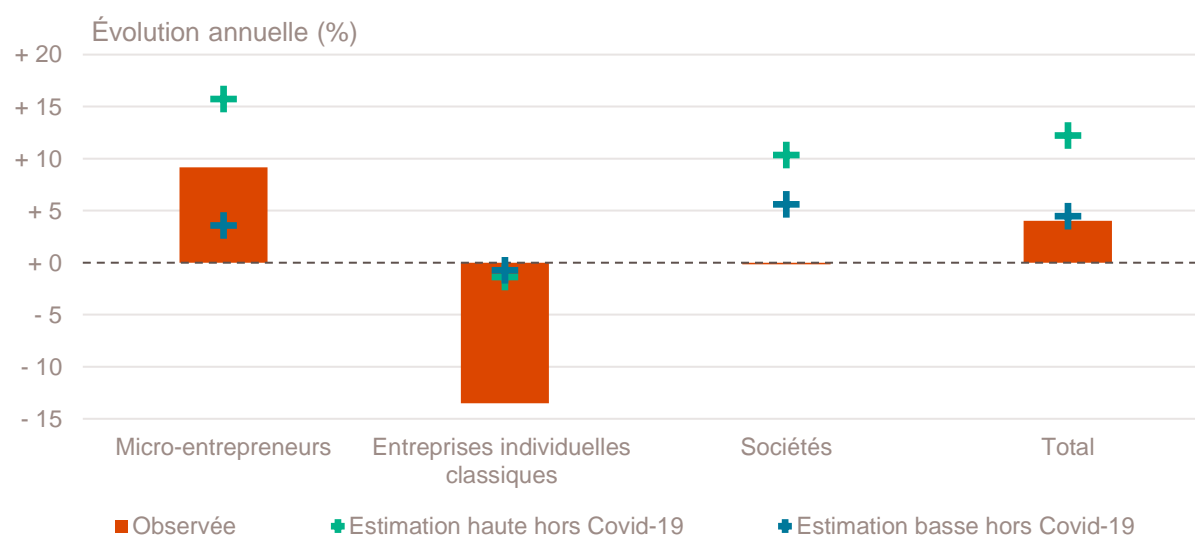
Cet **effet de « vase communicant » entre les SAS-SASU d'une part, et les SARL-EURL d'autre part**, se constate aussi **entre micro-entrepreneurs et entreprises individuelles classiques**, lorsqu'il s'agit de créer une « petite » activité principale en termes de chiffre d'affaires ou de compléter un revenu, de saisir une opportunité conjoncturelle (opportunisme de crise) ou encore de tester une idée avant de la lancer « grande nature » sous une autre forme juridique plus adaptée.

Selon le scénario haut hors pandémie (croix verte sur le graphique ci-dessous), tous les statuts juridiques auraient vu une partie de leur dynamique entrepreneuriale amputée en 2020 par la crise sanitaire. En revanche, **les micro-entrepreneurs auraient été plus résilients face à la crise**. Dans ce scénario haut, le nombre de micro-entrepreneurs aurait pu connaître une croissance estimée de + 16 % en 2020, au lieu des + 9 % observés. **Selon le scénario bas hors pandémie**, une croissance « normale » de + 4 % est estimée pour ce statut de micro-entrepreneur : leur nombre aurait ainsi connu une accélération pendant la pandémie. La **relative résilience de ce statut dans le scénario haut et l'impulsion qu'il aurait connu selon le scénario bas peuvent s'expliquer par le développement de certaines activités qui privilégient ce statut juridique** (services de livraison à domicile, vente à distance, certaines activités artistiques...) **mais aussi par sa moindre corrélation avec le climat des affaires** (activités partielles occasionnelles ou d'appoint, micro-entrepreneurs avec un chiffre d'affaire nul...).

Sans crise sanitaire, **le nombre d'entreprises individuelles classiques aurait reculé** (- 1 % dans les deux scénarii), **mais cette baisse aurait été bien plus limitée** que celle observée en 2020 (- 13 %).

Les sociétés auraient également pâti des restrictions sanitaires, car leur nombre observé est resté stable voire en très légère baisse en 2020 alors que leur évolution estimée hors crise sanitaire se situerait entre + 6 % et + 10 % selon le scénario retenu.

Évolution observée et estimée de la création d'entreprise en France par statut juridique, 2020



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Tendances sectorielles

Comme en 2019, les **activités scientifiques et techniques, le secteur transports et entreposage et la construction** sont les trois premiers secteurs en nombre de créations d'entreprises : ils concentrent 38 % des nouvelles immatriculations. **Le commerce de détail arrive juste derrière**. À eux quatre, ils représentent presque la moitié des entreprises créées en 2020 (47 %).

Les secteurs transports et entreposage (+ 22 %), commerce de gros (+ 16 %) et immobilier (+ 10 %) ont été les plus dynamiques par rapport à 2019 du point de vue des créations d'entreprises, ce sont les seules croissances à deux chiffres observées sur l'année.

Les plus fortes contributions sectorielles à cette dynamique entrepreneuriale proviennent des transports et entreposage, du commerce de détail et du commerce de gros, avec une contribution cumulée de + 3,4 points de pourcentage sur les + 4 points de croissance globale. À l'inverse, les **activités scientifiques et techniques** et **l'enseignement** sont les deux secteurs qui l'ont freinée le plus fortement avec une contribution négative cumulée de - 0,9 point de pourcentage.

Le taux de renouvellement des entreprises en France s'établit à 165 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2018 (dernière année disponible). Ce taux est **plus élevé dans les transports et entreposage (578)**, mais aussi dans les secteurs de **l'information et communication**, les **activités scientifiques et techniques** et les **activités de soutien aux entreprises (200-221)**. Ce sont les mêmes secteurs qu'en 2019, mais avec des taux de renouvellement élevés.

Création d'entreprise en France par secteur d'activité, 2020

Année 2020	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2009-2019 %	Contribution point de %	Taux de renouvellement ‰
Activités secondaires	118 182	60,4	+ 2,8	+ 0,6	+ 0,4	129
Industrie	37 714	70,7	+ 5,9	+ 2,6	+ 0,3	144
Construction	80 468	55,5	+ 1,5	- 0,1	+ 0,1	123
Activités de type commerce	225 041	64,9	+ 5,0	+ 0,2	+ 1,3	141
Commerce de détail	74 984	65,1	+ 7,5	- 2,7	+ 0,6	137
Commerce de gros	32 624	58,2	+ 15,9	+ 0,7	+ 0,5	146
Commerce de bouche ^a	2 365	32,3	- 4,9	+ 1,8	- 0,0	52
Commerce et réparation automobiles	22 668	60,8	+ 6,5	+ 5,7	+ 0,2	173
Hébergement	4 641	39,8	- 8,8	+ 5,3	- 0,1	84
Restauration	34 442	52,7	+ 2,5	+ 3,8	+ 0,1	128
Services en direction des personnes	53 317	82,0	- 1,1	+ 0,3	- 0,1	166
Activités de type services	504 941	65,5	+ 3,9	+ 6,4	+ 2,3	195
Immobilier	35 380	44,0	+ 10,3	+ 7,4	+ 0,4	157
Transports et entreposage	101 097	87,5	+ 21,7	+ 25,7	+ 2,2	578
Activités scientifiques et techniques	139 535	68,5	- 2,9	+ 5,3	- 0,5	210
Activités de soutien aux entreprises	54 222	66,7	+ 1,5	+ 3,2	+ 0,1	202
Information et communication	42 770	65,4	+ 3,7	+ 3,1	+ 0,2	221
Enseignement	34 722	87,0	- 8,1	+ 4,4	- 0,4	169
Arts, spectacles et activités récréatives	28 845	56,5	+ 5,8	+ 3,7	+ 0,2	178
Santé humaine et action sociale ^b	46 983	36,2	- 0,3	+ 6,1	- 0,0	92
Activités financières et d'assurance	21 387	16,2	+ 5,2	+ 5,4	+ 0,1	118
Activités des sociétés holding	7 275	---	+ 10,0	+ 2,0	+ 0,1	70
Total France entière	848 164	64,6	+ 4,0	+ 3,5	+ 4,0	165

a. Ce secteur, composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activités française, NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

b. Dans ce secteur regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

Lecture : 37 714 entreprises ont vu le jour dans l'industrie en 2020 (dont 71 % de micro-entrepreneurs), en hausse de + 5,9 % par rapport à 2019, contre une évolution moyenne annuelle de + 2,6 % entre 2009 et 2019. Compte tenu de son poids dans l'évolution globale, la contribution de l'industrie à la croissance du nombre de créations d'entreprises en France est de + 0,3 point de pourcentage. Étant donné qu'au 31 décembre 2018, le secteur comptait 261 445 entreprises, le taux de renouvellement des entreprises en 2020 est de 144 créations pour 1 000 entreprises existantes.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

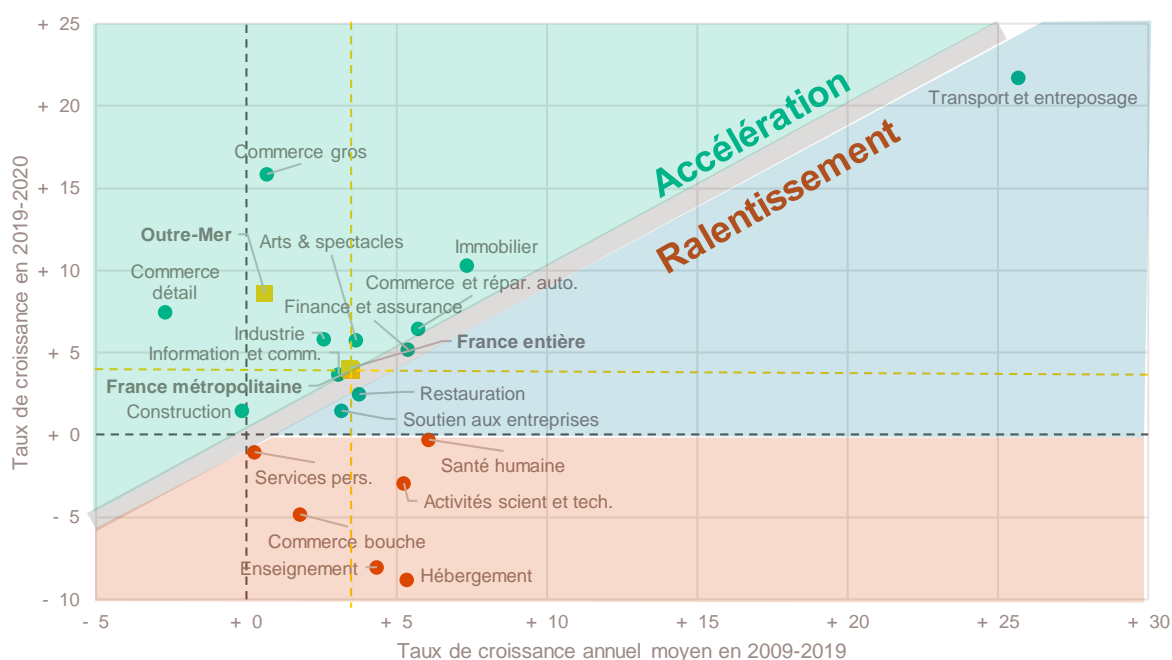
Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

La crise sanitaire est à l'origine d'un impact sectoriel asymétrique sur la création d'entreprise. Le nombre d'entreprises créées en 2020 est **inférieur à celui de 2019** dans les secteurs du **commerce de bouche**, de **l'enseignement**, de **l'hébergement**, des **services en direction des personnes**, des **activités scientifiques et techniques** et de **la santé humaine**. Dans ce secteur, la baisse peut paraître paradoxale, mais elle provient notamment des **activités de santé humaine non classées ailleurs** (code NAF 8690F) qui regroupent essentiellement les activités des psychologues, des psychanalystes, des sophrologues ou des professionnels du bien-être. Dans les activités scientifiques et techniques, la baisse provient essentiellement du **conseil pour les affaires et autres conseils de gestion** (7022Z) et du **conseil en relations publiques et communication** (7021Z).

À l'inverse, le nombre de créations d'entreprises est **plus élevé qu'en 2019, voire la dynamique de création est plus intense que sur longue période**, dans la **construction**, **l'information et communication**, **l'industrie**, **le commerce (détail et gros)** et **le commerce et la réparation automobile**, **la finance et assurance**, **l'immobilier**, **les arts et spectacles**.

Dans les activités de soutien aux entreprises, la **restauration** ainsi que dans **les transports et entreposage**, le rythme de création est supérieur à celui de 2019 mais progresse moins vite que sur les dix dernières années. Pour le transport et entreposage, ce ralentissement est dû, d'une part, à une forte baisse des créations dans les **transports de voyageurs par taxis** (4932Z) et, d'autre part, au ralentissement des **autres activités de poste et de courrier** (5320Z) qui regroupent les services de livraison à domicile, les activités des coursiers urbains, le transport de repas, etc. Bien qu'ayant connu une forte croissance en 2020 (+ 37 % par rapport à 2019) et représentant, à elles-seules, 10 % de la création totale en 2020, ces autres activités de poste et de courrier sont néanmoins en ralentissement par rapport à leur tendance de long terme (taux de croissance annuel moyen de + 62 %).

Évolution à court et long termes de la création d'entreprise par secteur d'activité, 2020



Lecture : le nombre de créations d'entreprises dans le commerce de détail a augmenté de + 7,5 % en 2020 par rapport à 2019, alors que ce nombre était en baisse sur les 9 dernières années (- 2,7 % tous les ans en moyenne). Le commerce de détail est donc un secteur dont la dynamique entrepreneuriale est en croissance et en accélération par rapport à sa tendance de long terme.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2019 et 2020 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (sur 2009-2019 ; en abscisse). La ligne grise représente la zone où l'évolution se poursuit au même rythme sur les deux périodes. Ainsi, en dessous (au-dessus) de cette ligne, se situent les secteurs en ralentissement (en accélération) en 2020 par rapport à leur tendance de long terme. Les axes en pointillés jaunes permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise dans les secteurs par rapport à la moyenne nationale tous secteurs confondus.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

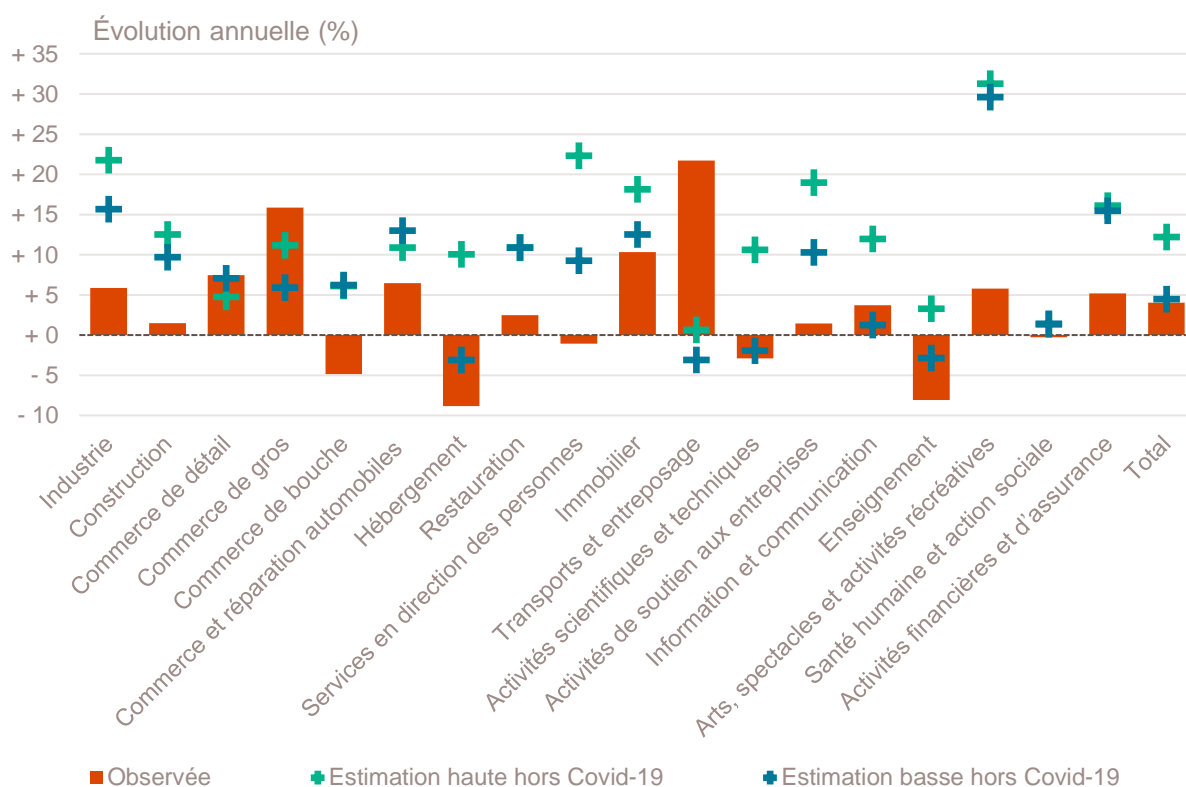
Tous les secteurs, à l'exception du commerce de détail, du commerce de gros et des transports et entreposage auraient perdu une partie de leur dynamique entrepreneuriale en raison de la pandémie : en effet, dans les deux scénarii sans pandémie (hypothèse haute comme basse), la croissance estimée de la création d'entreprise en 2020 est supérieure à celle observée dans tous les secteurs à l'exception de ces trois-là.

Le secteur **le plus affecté serait celui des arts, spectacles et activités récréatives** où la création d'entreprise observée a augmenté de + 6 % par rapport à 2020, alors que son évolution potentielle hors Covid-19 est estimée à + 30-31 % dans les deux scénarii.

Les services à la personne et l'hébergement seraient également fortement touchés en cas de scénario haut : la création d'entreprise aurait pu croître respectivement de + 22 % et de + 10 % contre respectivement - 1 % et - 9 % observés en 2020.

- À l'inverse, **pendant les deux confinements, les services de livraison à domicile pour le secteur des transports et entreposage, mais aussi les activités de grossiste et de vente à domicile et certaines activités de l'information et communication auraient connu un essor courant 2020** : Ainsi, le nombre de créations d'entreprises dans le commerce de gros a connu une croissance observée de + 16 % contre + 6 % à + 11 % estimés pour un monde sans Covid-19 ; et de + 7 % contre une estimation de + 5 % à + 7 % dans le commerce de détail.
- Après une croissance fulgurante depuis 2017, la création d'entreprise dans les transports et entreposage semblait avoir atteint un cap au T1 2019 ; mais **en raison des mesures sanitaires, elle a été dynamisée par l'essor des services de livraison à domicile** : la croissance observée en 2020 dans ce secteur atteint + 22 % alors que dans une année sans crise sanitaire, elle se serait établie entre - 3 % et + 1 %.

Évolution observée et estimée de la création d'entreprise en France par secteur, 2020



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Tendances par activité

Malgré la crise sanitaire, les activités porteuses de la création d'entreprise en 2020 restent relativement inchangées. Les six premières en nombre de créations en 2020 sont les mêmes qu'en 2019 : les autres activités de poste et de courrier, le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, les autres services personnels, la restauration de type rapide, le nettoyage courant des bâtiments et les agences immobilières. **Ces six activités constituent plus du quart des nouvelles immatriculations de l'année 2020.**

Quant au **taux de renouvellement, il est anormalement élevé dans les autres activités de poste et de courrier, avec 2,4 créations pour 1 entreprise existante.** Ceci est synonyme d'un marché très concurrentiel avec beaucoup d'entrées. **Le taux de renouvellement est également très élevé dans les activités de vente à distance,** un effet probable du confinement : ce taux est de 979 pour 1 000 entreprises existantes pour la vente à distance sur catalogue général et de 600 pour la vente à distance sur catalogue spécialisé.

Par ailleurs, les mêmes activités qu'en 2019 se retrouvent dans le top 20 de 2020 en nombre de créations d'entreprises, à l'exception de la vente à distance sur catalogue spécialisé qui intègre le classement, tandis que les transports de voyageurs par taxis en sortent.

Top 20 des activités en nombre de créations d'entreprises, 2020

Année 2020	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution 2019-2020 %	TCAM 2009-2019 %	Taux de renouvellement ‰
5320Z-Autres activités de poste et de courrier	82 607	97,1	+ 37,1	+ 62,4	2 413
7022Z-Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	60 084	71,8	- 3,6	+ 7,8	302
9609Z-Autres services personnels n.c.a.	25 024	91,1	- 8,0	+ 3,9	361
5610C-Restauration de type rapide	22 465	61,6	+ 20,0	+ 5,5	237
8121Z-Nettoyage courant des bâtiments	21 498	84,3	+ 16,9	+ 11,5	409
6831Z-Agences immobilières	20 200	75,1	+ 13,9	+ 11,6	277
4791A-Vente à distance sur catalogue général	19 766	87,5	+ 50,2	+ 8,5	979
6201Z-Programmation informatique	16 324	75,8	+ 5,6	+ 4,4	328
4619B-Autres intermédiaires du commerce en produits divers	15 603	83,5	+ 1,3	+ 3,7	305
8559B-Autres enseignements	14 219	92,0	- 2,3	+ 10,7	339
7410Z-Activités spécialisées de design	14 212	80,1	+ 11,0	+ 0,9	341
4399C-Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	13 279	52,0	- 0,7	- 0,8	117
4791B-Vente à distance sur catalogue spécialisé	12 896	72,7	+ 68,1	+ 3,1	600
4321A-Travaux d'installation électrique dans tous locaux	12 776	64,2	+ 18,1	+ 0,8	170
4511Z-Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	12 304	62,6	+ 9,0	+ 9,8	268
7021Z-Conseil en relations publiques et communication	12 279	87,0	- 14,1	+ 9,7	362
8690F-Activités de santé humaine non classées ailleurs	11 439	92,3	- 13,7	+ 6,2	149
9329Z-Autres activités récréatives et de loisirs	11 243	90,2	- 29,2	+ 11,2	235
9602B-Soins de beauté	10 808	80,0	+ 8,9	+ 1,0	225
7112B-Ingénierie, études techniques	10 222	64,2	+ 2,9	+ 3,2	166

Lecture : 82 607 entreprises ont été créées dans les autres activités de poste et de courrier (dont 97 % de micro-entrepreneurs) en 2020, un nombre en hausse de + 37 % par rapport à 2019 contre un taux de croissance annuel moyen de + 62 % entre 2009 et 2019. Le taux de renouvellement est de 2 413 nouvelles entreprises en 2020 pour 1 000 entreprises existantes en 2018.

Note de lecture : la méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies par les CFE est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

En 2020, les rythmes de création d'entreprise les plus soutenus par rapport à 2019 s'observent dans les activités de commerce de gros (habillement et chaussures, fruits et légumes, ordinateurs et équipements informatiques, parfumerie et produits de beauté, autres biens domestiques...), dans **certaines activités de fabrication textile** (vêtements et accessoires, vêtements de dessus, accessoires et articles textiles), dans certains métiers liés aux **activités artistiques** (création artistique relevant des arts plastiques, autre création artistique, enregistrement sonore) ainsi que dans les **activités de vente à distance** (sur catalogue général ou spécialisé).

Par rapport à 2019, seulement six activités se retrouvent aussi dans le Top 20 des activités en croissance en 2020. Il s'agit de la création artistique relevant des arts plastiques, des autres créations artistiques, de la vente à distance sur catalogue général, de la fabrication d'autres vêtements et accessoires et de la fabrication d'articles textiles (sauf habillement) et de la fabrication de vêtements de dessus.

La plupart des activités avec une forte dynamique entrepreneuriale ont également un taux de renouvellement élevé (supérieur au taux national de 165). En revanche, en ce qui concerne le **commerce de gros de fruits et légumes** et **d'autres biens domestiques** ainsi que **l'activité de médecins généralistes**, le taux de renouvellement est très faible, ce qui peut s'expliquer par un nombre important d'acteurs déjà présents – et pérennes – sur le marché.

Toutes les activités de ce top 20 ont une dynamique entrepreneuriale **en forte accélération par rapport à leur tendance de long terme, y compris celles en recul ou à faible croissance** (comme beaucoup d'activités de commerce, ou la création artistique relevant des arts plastiques), **à l'exception des autres activités de poste et de courrier**. Dans cette activité, le nombre de créations est en croissance de + 37 % par rapport à 2019 alors que sa croissance annuelle moyenne est de + 62 % sur les dix dernières années, mais il s'agit de la croissance de long terme la plus élevée de toutes les activités, et de loin.

Top 20 des activités en croissance du nombre de créations d'entreprises, 2020

Année 2020	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution 2019-2020 %	TCAM 2009-2019 %	Taux de renouvellement ‰
4642Z-Commerce de gros d'habillement et de chaussures	1 864	68,9	+ 265,5	- 6,6	202
9003A-Création artistique relevant des arts plastiques	8 131	14,0	+ 239,1	- 3,0	544
4631Z-Commerce de gros de fruits et légumes	628	44,1	+ 163,9	+ 1,1	163
4651Z-Comm. de gros d'ordis, d'équipements infos périphériques et de logiciels	630	27,3	+ 87,5	- 1,6	111
9003B-Autre création artistique	3 790	41,3	+ 77,5	- 3,9	225
4645Z-Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	711	46,4	+ 76,0	+ 1,8	205
4649Z-Commerce de gros d'autres biens domestiques	957	53,7	+ 73,4	- 3,9	69
4791B-Vente à distance sur catalogue spécialisé	12 896	72,7	+ 68,1	+ 3,1	600
4791A-Vente à distance sur catalogue général	19 766	87,5	+ 50,2	+ 8,5	979
9529Z-Réparation d'autres biens personnels et domestiques	4 492	84,3	+ 38,6	- 5,2	224
5320Z-Autres activités de poste et de courrier	82 607	97,1	+ 37,1	+ 62,4	2 413
1419Z-Fabrication d'autres vêtements et accessoires	2 063	88,4	+ 36,8	+ 14,1	511
7320Z-Études de marché et sondages	831	82,8	+ 35,3	+ 1,0	236
4719B-Autres commerces de détail en magasin non spécialisé	1 489	55,9	+ 34,3	- 0,9	220
1392Z-Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	1 850	88,0	+ 32,1	+ 18,0	458
1413Z-Fabrication de vêtements de dessus	3 576	83,7	+ 29,3	+ 4,1	257
5920Z-Enregistrement sonore et édition musicale	1 610	45,5	+ 28,2	+ 3,3	206
4690Z-Commerce de gros non spécialisé	2 974	21,7	+ 25,9	- 2,2	141
6312Z-Portails Internet	1 739	57,9	+ 24,1	+ 7,9	245
8621Z-Activité des médecins généralistes	4 903	0,6	+ 20,4	+ 8,6	69

Lecture : 1 864 entreprises ont été créées dans le commerce de gros d'habillement et de chaussures (dont 69 % de micro-entrepreneurs) en 2020, un nombre en hausse de + 265 % par rapport à 2019 contre un taux de croissance annuel moyen de - 7 % entre 2009 et 2019. Le taux de renouvellement est de 202 nouvelles entreprises en 2020 pour 1 000 entreprises existantes en 2018.

Notes de lecture : de nombreuses activités comptant très peu de créations, l'évolution de leur nombre dans le temps peut être très forte. Afin d'éviter ce biais, seules sont prises en compte les activités qui comptent un nombre de créations supérieur au troisième quartile de l'année analysée (à savoir les activités avec plus de 551 créations d'entreprises en France en 2020). La méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies par les CFE est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

En 2019, seulement 16 activités étaient en repli, ce qui n'est plus le cas en 2020. L'année 2019 était certes une année exceptionnelle, mais **l'effet délétère de la crise sanitaire sur la création d'entreprise s'observe aussi à travers non seulement un plus grand nombre d'activités avec une dynamique entrepreneuriale en berne, mais aussi par un ralentissement aigu en comparaison de leur dynamique habituelle sur les dernières années.**

Sont principalement concernées par ce phénomène de recul entrepreneurial, les **activités de l'évènementiel** (l'organisation de foires, salons professionnels et congrès, les services de réservation et activités connexes, les activités de sécurité privée...), les **activités culturelles** (les activités de soutien au spectacle vivant, les autres activités récréatives et de loisirs, l'enseignement culturel), la **restauration** (les débits de boissons et la restauration traditionnelle) et le **commerce de détail** (autres équipements du foyer, ordinateurs ; textiles et habillement ; le détail spécialisé divers, le détail sur éventaires et marchés...), vraisemblablement en raison des mesures de distanciation sociale et de confinement. Toutefois, les **transports de voyageurs par taxis** (qui incluent les VTC) **sont les plus touchés** en 2020, avec un repli des créations de - 31 % alors que leur croissance annuelle moyenne sur les dix dernières années était de + 21 %, ce qui correspond au retournement de situation le plus massif entre toutes les activités.

Par ailleurs, la plupart ont aussi un **taux de renouvellement faible à l'exception des autres activités récréatives et de loisirs** et de la **recherche-développement en sciences humaines et sociales**. Étant donné leurs taux de croissance annuels moyens élevés, il est probable que ces deux activités ont connu un engouement par le passé et ont atteint un plafond avec moins de créations en 2020 qu'en 2019 et un segment de taille réduite (peu d'acteurs préexistants).

Par rapport à 2019, sept activités (sur 16 retenues en 2019) se retrouvent dans le Top 20 des activités en décroissance en 2020. Il s'agit des transports de voyageurs par taxis, des débits de boissons, des autres commerces de détail spécialisés divers, des activités juridiques, du commerce de détail de meubles et du commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés.

Top 20 des activités en décroissance du nombre de créations d'entreprises, 2020

Année 2020	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution 2019-2020 %	TCAM 2009-2019 %	Taux de renouvellement ‰
8230Z-Organisation de foires, salons professionnels et congrès	2 085	67,7	- 39,9	+ 5,5	165
7990Z-Autres services de réservation et activités connexes	1 047	85,5	- 39,3	+ 9,3	158
4932Z-Transports de voyageurs par taxis	9 929	46,8	- 31,2	+ 20,9	146
4759B-Commerce de détail d'autres équipements du foyer	570	32,1	- 29,8	- 5,5	58
4741Z-Comm. de dét. d'ordinateurs, unités périph., logiciels en magasin spé	834	58,3	- 29,5	- 1,2	130
5630Z-Débits de boissons	2 437	13,5	- 29,4	+ 5,2	59
9002Z-Activités de soutien au spectacle vivant	1 202	79,1	- 29,2	- 0,6	127
9329Z-Autres activités récréatives et de loisirs	11 243	90,2	- 29,2	+ 11,2	235
4778C-Autres commerces de détail spécialisés divers	2 381	42,4	- 25,8	- 6,2	66
4789Z-Autres commerces de détail sur éventaires et marchés	6 283	87,3	- 24,7	- 8,0	89
4771Z-Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	4 040	52,2	- 24,4	+ 0,9	90
5610A-Restauration traditionnelle	5 771	16,9	- 23,0	+ 0,2	50
8551Z-Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	7 283	88,4	- 20,6	+ 5,3	127
4782Z-Comm. de détail de textiles, habillement etc. sur éventaires et marchés	3 035	90,3	- 20,5	- 6,0	165
6910Z-Activités juridiques	5 555	6,0	- 18,4	+ 3,3	66
8552Z-Enseignement culturel	4 324	94,4	- 17,8	+ 6,8	166
8010Z-Activités de sécurité privée	1 102	36,3	- 16,8	- 4,1	92
7220Z-Recherche-développement en sciences humaines et sociales	762	95,8	- 16,1	+ 24,6	300
4759A-Commerce de détail de meubles	631	16,6	- 16,0	- 1,8	57
4781Z-Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	3 436	70,5	- 14,2	- 5,0	110

Lecture : 2 085 entreprises ont été créées dans l'organisation de foires, salons professionnels et congrès (dont 68 % de micro-entrepreneurs) en 2020, un nombre en baisse de - 40 % par rapport à 2019 contre un taux de croissance annuel moyen de + 5 % entre 2009 et 2019. Le taux de renouvellement est de 165 nouvelles entreprises en 2020 pour 1 000 entreprises existantes en 2018.

Notes de lecture : de nombreuses activités comptant très peu de créations, l'évolution de leur nombre dans le temps peut être très forte. Afin d'éviter ce biais, seules sont prises en compte les activités qui comptent un nombre de créations supérieur au troisième quartile de l'année analysée (à savoir les activités avec plus de 551 créations d'entreprises en France en 2020). La méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies par les CFE est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Les créateurs d'entreprise par âge et par sexe

En 2020, 4 entreprises individuelles (y compris les micro-entrepreneurs) sur 10 ont été créées par des femmes¹. Mais de fortes disparités existent toujours entre les secteurs :

- Elles ne sont que 2 % dans la construction et 8 % dans les transports et entreposage contre 74 % dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale et 71 % dans les autres services aux ménages.
- **L'industrie s'est davantage féminisée en 2020**, avec 58 % d'entreprises individuelles créées par des femmes contre 55 % un an plus tôt.
- À l'inverse, **l'hébergement et restauration s'est masculinisé**, avec une part des porteurs de projet masculins qui passe de 64 % en 2019 à 70 % en 2020.
- La **parité** « est assurée » dans les **activités immobilières, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, ainsi que dans l'enseignement et les arts, spectacles et activités récréatives**.

L'âge moyen des créateurs d'entreprise (tous statuts juridiques confondus) est de 36 ans. Ce chiffre est stable par rapport à 2019 et 2018. En moyenne, les créateurs sont plus jeunes dans les transports et entreposage (30 ans) et l'information et communication (33 ans) ; mais plus âgés dans l'industrie (40 ans).

Âge moyen et genre des créateurs d'entreprises individuelles par secteur, 2020

Année 2020	Genre des créateurs		Âge moyen des créateurs
	Hommes %	Femmes %	Années
Industrie	42	58	40
Construction	98	2	39
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	63	37	37
Transports et entreposage	92	8	30
Hébergement et restauration	70	30	38
Information et communication	74	26	33
Activités financières et d'assurance	65	35	38
Activités immobilières	50	50	39
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	52	48	35
Activités de services administratifs et de soutien	60	40	39
Enseignement	48	52	38
Santé humaine et action sociale	26	74	36
Arts, spectacles et activités récréatives	53	47	36
Autres services aux ménages	29	71	39
Total France entière	61	39	36

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

¹ Sur l'ensemble des créations d'entreprises classiques (sociétés et entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs), les femmes représentaient 29 % de la création en 2018 (dernières données en date issues de l'enquête Sine, première vague) ; si elles créent près d'une entreprise individuelle sur deux, cette part baisse à moins d'une société sur quatre.

2. ÉVOLUTIONS DANS LES RÉGIONS

La région Île-de-France concentre à elle-seule 30 % de la création d'entreprise en France en 2020. Près des deux tiers de ces 251 800 nouvelles entreprises franciliennes sont des micro-entrepreneurs.

La **part des micro-entrepreneurs** dans la création est toujours plus élevée sur le continent qu'en Outre-mer et en Corse. En effet, les micro-entrepreneurs représentent entre 19 % à Mayotte et 51 % à La Réunion des nouvelles immatriculations de 2020. Sur le continent, cette part est comprise entre 58 % en Bretagne et 68 % en Bourgogne-Franche-Comté.

Le **taux de renouvellement** des entreprises en 2020 est de 165 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2018 au niveau national. Il varie de 91 ‰ en Martinique à 197 ‰ en Île-de-France. Ce taux est de 156 ‰ pour la France métropolitaine hors Île-de-France, avec peu de disparité au sein de la métropole, à l'exception de la Corse qui se situe à 117 ‰.

En ce qui concerne la **création par habitant**, seule la région Île-de-France compte plus de 200 créations pour 10 000 habitants, tandis qu'en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie, en Auvergne-Rhône-Alpes, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Corse, en Guadeloupe et en Martinique, ce taux est compris entre 103 et 165. Au niveau national, ce taux s'élève à 127 pour 10 000 habitants et à 109 en France métropolitaine hors Île-de-France.

La **part des femmes** dans la création d'entreprises individuelles en 2020 est en général plus élevée en Outre-mer qu'en métropole. La Bretagne est la région métropolitaine où la création est la plus féminisée chez les entreprises individuelles (44 %). Chez les entreprises classiques (donc hors micro-entrepreneurs), c'est en Nouvelle-Aquitaine que la part des créatrices est la plus élevée (34 %).

Création d'entreprise en France par région, 2020

Année 2020	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2009-2019 %	Taux de renouvellement ‰	Création pour 10 000 habitants	Part des femmes ^a	
							Création d'entreprises individuelles en 2020 %	Création d'entreprises classiques en 2018 %
Île-de-France	251 781	64,4	+ 3,1	+ 6,5	197	206	36	25
Centre-Val de Loire	22 158	65,6	+ 6,3	+ 1,7	152	86	38	28
Bourgogne-Franche-Comté	24 208	68,2	+ 7,3	+ 1,3	142	86	38	31
Normandie	28 531	65,5	+ 6,7	+ 2,3	152	86	39	28
Hauts-de-France	51 438	66,1	+ 5,4	+ 3,3	167	86	38	29
Grand Est	47 594	64,7	+ 8,0	+ 1,4	145	86	38	29
Pays de la Loire	34 826	61,3	+ 5,3	+ 3,0	153	92	43	28
Bretagne	28 214	58,3	+ 3,1	+ 2,3	139	85	44	32
Nouvelle-Aquitaine	69 268	64,7	+ 3,1	+ 2,7	155	116	42	34
Occitanie	78 045	66,7	+ 3,3	+ 2,1	161	133	40	31
Auvergne-Rhône-Alpes	103 528	67,6	+ 3,2	+ 4,0	166	129	39	31
Provence-Alpes-Côte d'Azur	83 274	66,5	+ 3,2	+ 1,7	159	165	39	29
Corse	4 691	46,8	- 6,9	+ 1,7	117	139	41	31
France métrop. hors Île-de-France	575 775	65,4	+ 4,3	+ 2,5	156	109	40	30
France métropolitaine	827 556	65,1	+ 3,9	+ 3,5	167	128	39	29
France d'outre-mer	20 608	44,6	+ 8,6	+ 0,6	113	95	46	34
Guadeloupe	5 336	42,6	+ 0,2	+ 0,7	102	138	49	37
Martinique	3 786	41,4	- 1,0	- 1,7	91	103	50	33
Guyane	1 856	48,3	+ 1,1	+ 1,1	113	67	47	32
La Réunion	8 278	50,7	+ 18,9	+ 0,4	135	97	42	32
Mayotte	1 352	18,9	+ 32,5	+ 2,0	126	50	46	37
France entière	848 164	64,6	+ 4,0	+ 3,5	165	127	39	29

a. La part des femmes dans la création d'entreprise est donnée pour l'année en cours pour les entreprises individuelles seulement (entreprises individuelles classiques et micro-entrepreneurs) mais aussi pour 2018 à partir des résultats de la 1^{ère} vague d'enquête du dispositif Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) pour les entreprises classiques (sociétés et entreprises individuelles classiques). Étant donné que pour les sociétés le lien entre le créateur et l'entreprise n'est pas aussi direct que pour les entreprises individuelles, une estimation est nécessaire pour connaître la part des créatrices dans les entreprises classiques. Pour la France entière, sa valeur estimée est de 29 %, mais sa vraie valeur est comprise entre 27,9 % et 29,9 % avec un risque d'erreur de 5 %. L'année 2018 est la dernière donnée en date.

Lecture : en 2020, 22 158 entreprises ont été créées en Centre-Val de Loire (dont 66 % de micro-entrepreneurs), un nombre en hausse de + 6 % par rapport à 2019 alors que le taux de croissance annuel moyen (TCAM) est de + 2 % entre 2009 et 2019. Le taux de renouvellement des entreprises est de 152 ‰, soit 152 nouvelles entreprises en 2020 pour 1 000 entreprises existantes en 2018 dans la région. Le taux de création par habitant est de 86 créations pour 10 000 habitants. D'après les résultats de Sine 2018, 28 % des créateurs d'entreprises classiques en Centre-Val de Loire au premier semestre 2018 étaient des femmes, contre 38 % de femmes dans la création totale d'entreprises individuelles en 2020.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene, Sine). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

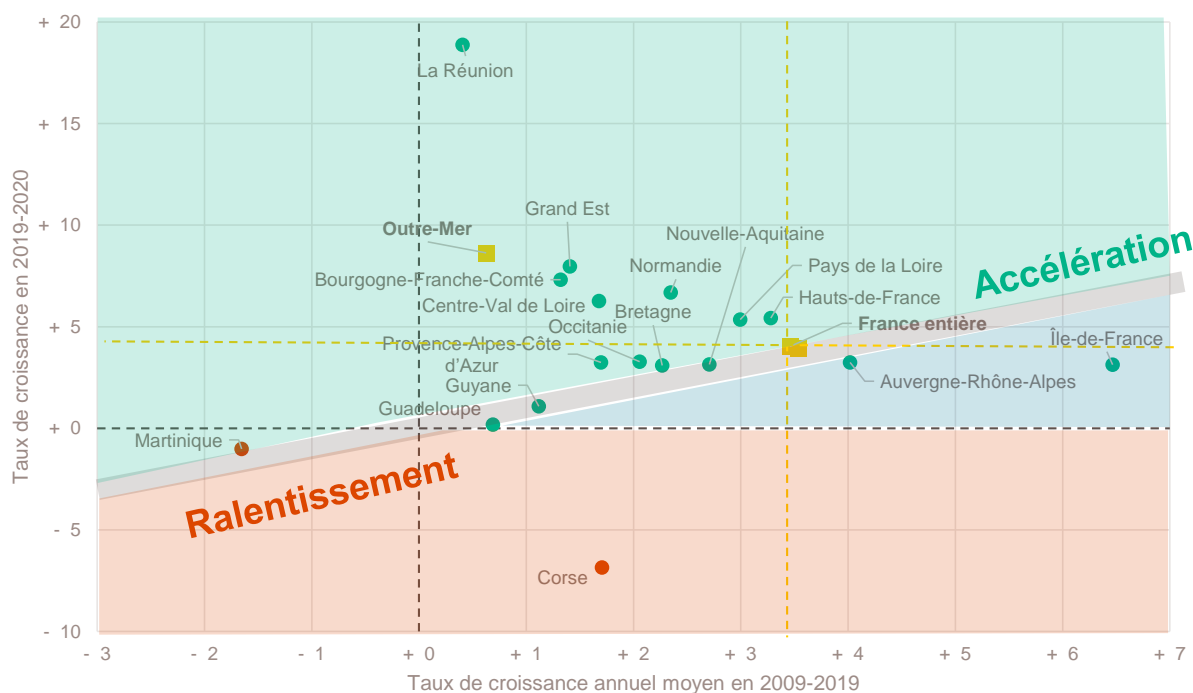
Malgré le fort recul des créations d'entreprises entre mars et mai 2020 en raison des périodes de confinement liées à la pandémie de Coronavirus, **toutes les régions sont concernées par la hausse des créations d'entreprises en 2020 à l'exception de la Corse et de la Martinique**. Toutes les régions sont également **en accélération ou suivent leur tendance de long terme à l'exception d'Île-de-France, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de la Corse et de la Guadeloupe**.

Par exemple, la création d'entreprise en Île-de-France a augmenté de + 3 % par rapport à 2019, alors qu'elle a progressé en moyenne de + 6 % tous les ans entre 2009 et 2019. C'est d'ailleurs ce ralentissement en Île-de-France qui, conjugué avec celui observé en Auvergne-Rhône-Alpes (soit 43 % de la création totale en 2020 à elles deux), explique le **ralentissement au niveau national malgré le dynamisme de la plupart des autres régions**.

En 2020, **sept régions ont connu une évolution** du nombre de créations d'entreprises **supérieure aux + 4 % observés au niveau national** : il s'agit de **La Réunion, de Bourgogne-Franche-Comté, du Centre-Val de Loire, du Grand Est, de la Normandie, des Hauts-de-France et des Pays de la Loire**. Elles sont les **locomotives de la dynamique entrepreneuriale en 2020** alors que leur tendance de long terme se situe en-dessous des + 3,5 % par an en moyenne qu'a connu la création d'entreprise en France, toutes régions confondues. À ces **sept régions, s'ajoutent Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et la Martinique qui sont aussi en accélération** par rapport à leur tendance de long terme. En effet, même si la création est en baisse en Martinique en 2020 (- 1 %), elle l'est à un rythme moindre que sur les dix dernières années (- 2 % par an en moyenne entre 2009 et 2019).

La Guyane, la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine, également en hausse, **ont connu, quant à elles, une évolution entrepreneuriale proche de leur tendance de long terme**. En Nouvelle-Aquitaine par exemple, la création d'entreprise a augmenté de + 3 % par rapport à 2019, au même rythme que celui observé tous les ans en moyenne entre 2009 et 2019.

Évolution à court et à long termes de la création d'entreprise par région, 2020



Lecture : les créations d'entreprises en Normandie ont augmenté de + 7 % en 2020 par rapport à 2019 et étaient en hausse sur les dix dernières années (+ 2 % tous les ans en moyenne). En 2020, la Normandie témoigne d'une dynamique entrepreneuriale qui s'accélère par rapport à sa tendance de long terme. Sa dynamique de création à court terme est supérieure à celle de la France entière alors qu'à long terme elle est inférieure.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2019 et 2020 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (sur 2009-2019 ; en abscisse). La ligne grise représente la zone où l'évolution se poursuit au même rythme sur les deux périodes. En dessous (au-dessus) de cette ligne, se situent les régions en ralentissement (accélération) en 2020 par rapport à leur tendance de long terme. Les axes jaunes permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise dans les régions par rapport à la moyenne nationale.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

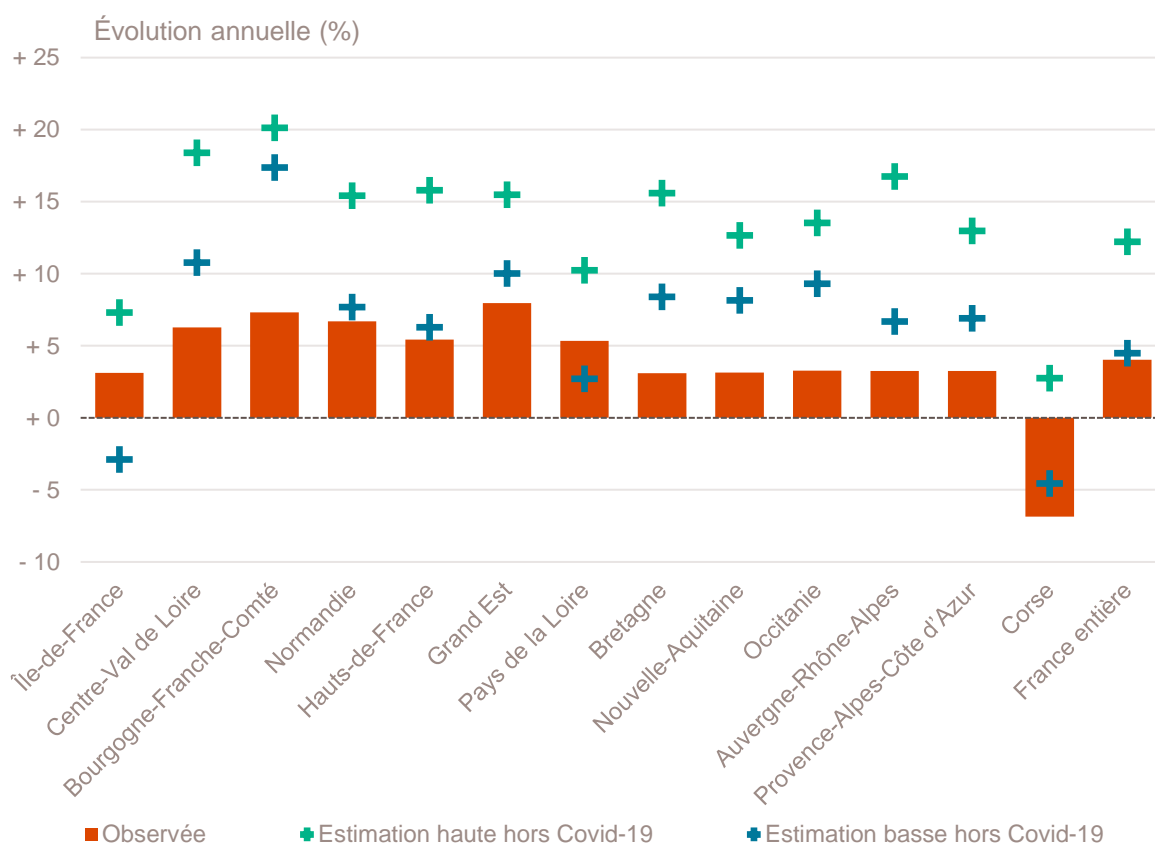
Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

D'après l'estimation haute hors Covid-19 (en vert), la pandémie aurait eu un impact négatif sur la création d'entreprise dans toutes les régions : l'évolution observée du nombre de créations d'entreprises est inférieure, dans chaque région, à l'évolution estimée dans un scénario haut sans Coronavirus. Par exemple, la Bourgogne-Franche-Comté, où la création d'entreprise observée a augmenté de + 7 % par rapport à 2019, aurait pu espérer une croissance comprise entre + 17 % (scénario bas) et + 20 % (scénario haut) en 2020.

Seul le scénario bas suggère une évolution estimée inférieure à celle observée dans les Pays de la Loire et en Île-de-France. Deux interprétations possibles : soit la dynamique entrepreneuriale a trouvé une impulsion grâce à la pandémie dans ces deux régions, boostant le nombre de créations plus fortement qu'à l'accoutumée ; soit, ces deux régions ont atteint un pic de croissance entrepreneuriale en 2019, les positionnant dans une année 2020 sans Covid-19 sur une tendance baissière.

En comparant l'évolution observée avec l'estimation du scénario haut, Auvergne-Rhône-Alpes serait la région métropolitaine la plus touchée avec une croissance entrepreneuriale observée de + 3 % contre une évolution estimée (sans Covid-19) de + 17 %. À l'inverse, **la région Île-de-France serait la plus résiliente** : sa dynamique entrepreneuriale observée (+ 3 %) a été soit boostée par la pandémie (- 3 % estimés en 2020 dans le scénario bas), soit faiblement impactée par celle-ci (+ 7 % estimés en 2020 dans le scénario haut).

Évolution observée et estimée de la création d'entreprise en France par région, 2020



Champ : France métropolitaine, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise

Tendances sectorielles par région

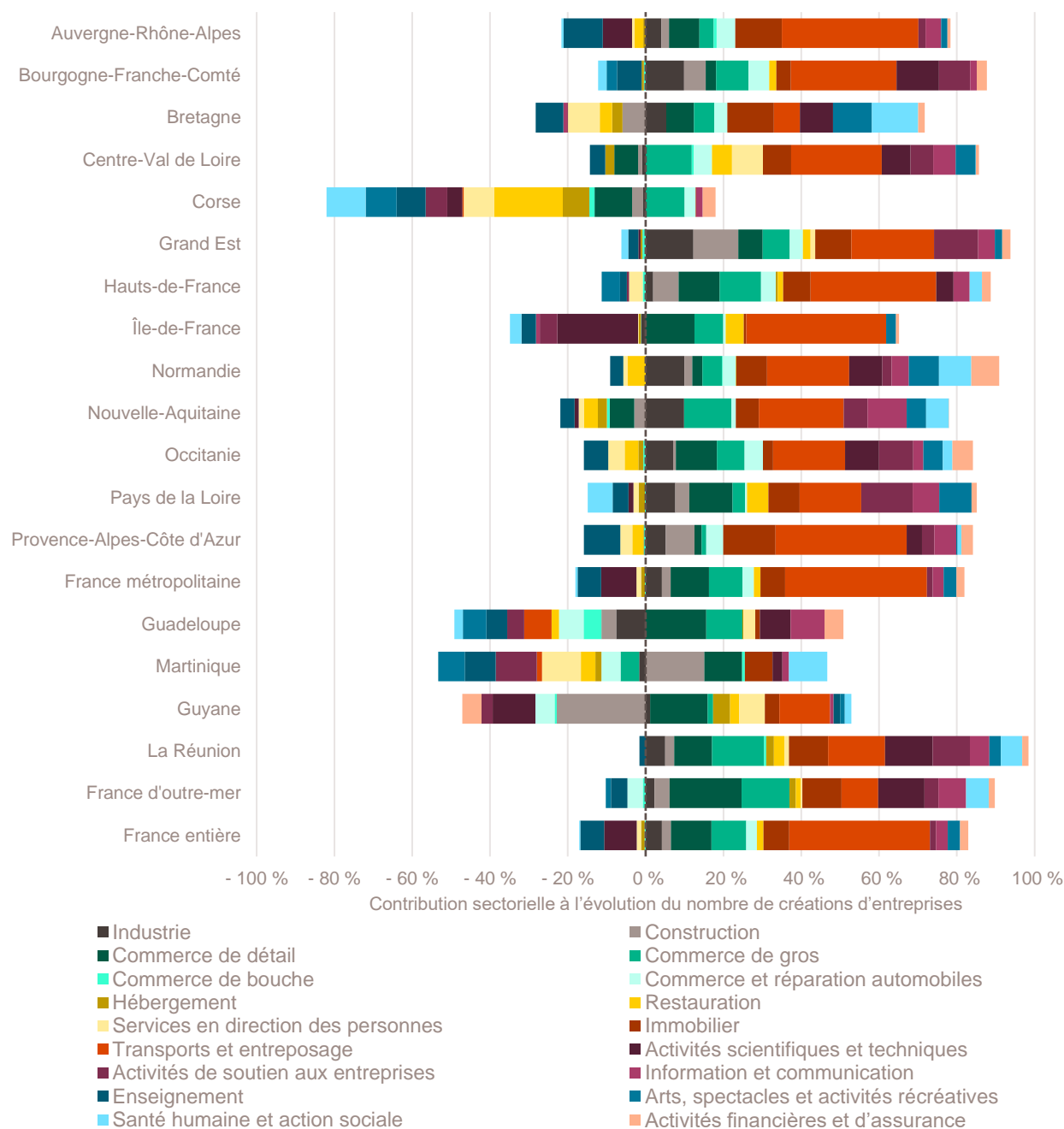
L'**immobilier** est le seul secteur où la création d'entreprise a augmenté dans toutes les régions de France en 2020. Le **commerce de gros**, quant à lui, est en hausse dans toutes les régions hormis en Martinique. À l'inverse, **l'enseignement** est en baisse partout à l'exception de la Guyane.

Tendances sectorielles en France métropolitaine

En métropole, la création d'entreprise est en hausse dans toutes les régions dans les **activités financières et d'assurance**, dans le **commerce et réparation automobiles** ainsi que dans le **commerce de gros**. Les **transports et entreposage** sont en hausse partout sauf en Corse.

Seule région métropolitaine où la dynamique entrepreneuriale est en berne, **la Corse est en baisse dans treize secteurs sur dix-huit** : ce déclin est en grande partie attribuable à la restauration, au commerce de détail et aux activités de santé humaine, tandis que la hausse des créations dans le commerce de gros a contribué à limiter ce recul.

Contribution sectorielle à l'évolution de la création d'entreprise régionale, 2020



Champ : France entière hors Mayotte, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Le **déclin des créations dans l'enseignement est particulièrement prononcé** en Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Corse, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. **L'hébergement et les services en direction des personnes sont aussi fortement impactés** : le nombre d'entreprises créées en 2020 est en baisse dans tout l'Hexagone sauf dans les Hauts-de-France et en Normandie pour l'hébergement et sauf dans le Grand Est, en Centre-Val de Loire et en Bourgogne-Franche-Comté pour les services en direction des personnes.

Les créations dans la **restauration sont en recul** dans la plupart des régions métropolitaines, bien qu'en hausse, malgré la crise sanitaire, en Pays de la Loire, en Île-de-France et en Centre-Val de Loire. Les **activités scientifiques et techniques** et les **activités de soutien aux entreprises**, moteurs de la dynamique entrepreneuriale en Île-de-France en 2019, y sont en forte baisse en 2020. Ces deux secteurs ont en revanche fortement contribué à la dynamique entrepreneuriale en Bourgogne-Franche-Comté, en Centre-Val de Loire, en Normandie et en Occitanie. Par ailleurs, les **activités de soutien aux entreprises** sont, elles aussi, en forte hausse dans les régions des Pays de la Loire et du Grand Est, ainsi que les **activités scientifiques et techniques** en Bretagne.

Le secteur des transports et entreposage a porté la dynamique entrepreneuriale partout en France, mais surtout en Auvergne-Rhône-Alpes, dans les Hauts-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Île-de-France, la présence de grandes métropoles favorisant les autres activités de poste et de courrier. **L'industrie a été un vecteur de la croissance du nombre de créations d'entreprises** notamment en Bourgogne-Franche-Comté, dans le Grand Est, en Normandie et en Nouvelle-Aquitaine ; tout comme la **construction** dans le Grand Est, dans les Hauts-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; **les arts, spectacles et activités récréatives** en Bretagne et en Pays de la Loire ; **la santé humaine et l'action sociale** en Bretagne et en Normandie ; **l'immobilier** en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Bretagne et en Auvergne-Rhône-Alpes ; et **l'information et communication** en Nouvelle-Aquitaine.

Tendances sectorielles en France d'outre-mer

La création d'entreprise est en hausse dans toutes les régions ultramarines² dans le **commerce de détail**, **l'immobilier** et **l'information et communication**. Le nombre d'entreprises créées dans le **commerce de gros**, **l'hébergement** et les **services en direction des personnes** est en hausse partout à l'exception de la Martinique.

À **La Réunion**, la création d'entreprise est en hausse dans tous les secteurs à l'exception de l'enseignement. **Plus de la moitié de la dynamique entrepreneuriale provient de quatre secteurs** : le commerce de détail, le commerce de gros, les transports et entreposage et les activités scientifiques et techniques. En **Martinique** à l'inverse, **hormis quatre secteurs en hausse significative, la création est en baisse dans la plupart des activités**, en particulier dans l'enseignement, les arts, spectacles et activités récréatives, les activités de soutien aux entreprises et les services en direction des personnes. C'est grâce à la hausse des créations d'entreprises dans la construction, le commerce de détail, l'immobilier et les activités de santé humaine et de l'action sociale que la Martinique a connu un recul des créations d'entreprises moins important que sur sa tendance longue. **En Guyane, le commerce de détail et les transports et entreposage sont les plus grands contributeurs** à la dynamique entrepreneuriale, tandis que les créations dans la construction et les activités scientifiques et techniques sont en forte baisse. En **Guadeloupe**, le commerce de gros et de détail, les activités scientifiques et techniques et l'information et communication sont les vecteurs de la dynamique entrepreneuriale.

² Analyse réalisée hors Mayotte.

Profil sectoriel et tissu économique des régions

Attractivité sectorielle des régions

La région francilienne attire surtout les créations relevant des activités scientifiques et techniques, de l'information et communication et des transports et entreposage : elle concentre entre 41 % et 48 % des créations de chacun de ces secteurs (pour 30 % tous secteurs confondus).

L'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine sont plus attractives en matière d'activités d'hébergement. Si ces deux régions concentrent respectivement 9 % et 8 % des créations totales, elles attirent en 2020 respectivement 13 % et 16 % des créations de ce secteur, malgré la baisse des créations au niveau national et dans ces deux régions. Il en est de même des créations dans le commerce et la réparation automobiles qui se focalise sur le Grand Est. La région concentre 9 % des créations d'entreprises de ce secteur en 2020, contre 6 % tous secteurs confondus.

Répartition régionale de la création d'entreprise par secteur d'activité, en 2020

Année 2020 (en %)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Pays de la Loire	Occitanie	Nouvelle-Aquitaine	Normandie	Île-de-France	Hauts-de-France	Grand Est	Corse	Centre-Val de Loire	Bretagne	Bourgogne-Franche-Comté	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	La Réunion	Guyane	Martinique	Guadeloupe	France d'outre-mer	France entière
Industrie	9	6	11	11	5	15	6	7	1	3	5	4	14	97	1	0	1	1	3	100
Construction	12	4	11	9	4	20	6	7	1	3	3	3	14	97	1	0	1	1	3	100
Commerce de détail	10	4	10	7	4	27	8	6	1	3	3	3	12	96	1	0	1	1	4	100
Commerce de gros	11	3	10	10	3	28	7	7	1	3	3	3	8	97	2	0	0	1	3	100
Commerce de bouche ^a	10	4	9	8	5	19	7	7	1	4	4	4	14	95	2	0	1	1	5	100
Commerce et réparation automobiles	10	4	10	8	4	17	8	9	0	4	3	5	14	98	1	0	0	1	2	100
Hébergement	10	4	13	16	5	9	4	4	2	3	5	4	12	92	2	1	2	4	8	100
Restauration	10	4	11	8	3	25	7	5	1	3	3	3	13	96	2	0	1	1	4	100
Services en direction des personnes	11	5	10	11	4	19	7	7	1	3	4	3	13	98	1	0	0	1	2	100
Immobilier	11	6	9	9	3	22	6	5	1	3	4	3	15	97	1	0	1	1	3	100
Transports et entreposage	8	3	7	5	3	48	6	4	0	2	2	2	11	99	0	0	0	0	1	100
Activités scientifiques et techniques	8	4	7	7	3	41	5	4	0	2	3	2	11	98	1	0	0	0	2	100
Activités de soutien aux entreprises	13	4	10	9	3	21	6	6	1	3	3	3	14	97	1	0	1	1	3	100
Information et communication	8	4	7	7	3	43	5	4	0	2	3	2	10	99	1	0	0	0	1	100
Enseignement	9	4	10	9	3	30	5	6	0	3	3	2	13	97	1	0	0	1	3	100
Arts, spectacles et activités récréatives	9	5	9	8	4	28	5	5	0	3	4	3	13	98	1	0	0	0	2	100
Santé humaine et action sociale ^b	10	5	10	10	4	19	7	7	1	3	5	3	13	96	2	0	1	1	4	100
Activités financières et d'assurance	9	5	8	10	4	33	6	5	1	2	4	2	10	98	1	0	0	0	2	100
Ensemble des secteurs	10	4	9	8	3	30	6	6	1	3	3	3	12	98	1	0	0	1	2	100

a. Ce secteur, composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activités française, NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

b. Dans ce secteur regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Poids régionaux des secteurs

La construction a une place particulièrement importante dans la création d'entreprise en Corse, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie, où elle constitue entre 12 % et 18 % de la création d'entreprise régionale, alors que sur l'ensemble du pays, ce secteur représente 9 % des créations d'entreprises en 2020.

La Corse se distingue également par un poids élevé des créations dans les activités de soutien aux entreprises : 12 % de ses créations pour un poids de 6 % toutes régions confondues). Le commerce de détail constitue une part importante des créations d'entreprises en Normandie et dans les Hauts-de-France (11 % de la création totale de ces deux régions contre 9 % pour la France entière) mais également dans l'Outre-mer (14 % contre 9 % en France métropolitaine). Par ailleurs, les activités de santé humaine et de l'action sociale sont surreprésentées dans la création d'entreprise en Bretagne (9 % des créations régionales contre 5 % des créations métropolitaines) ainsi que l'industrie en Bretagne et en Bourgogne-Franche-Comté (7 % chacun contre 4 % en France).

Répartition sectorielle de la création d'entreprise par région, en 2020

Année 2020 (en %)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Pays de la Loire	Occitanie	Nouvelle-Aquitaine	Normandie	Île-de-France	Hauts-de-France	Grand Est	Corse	Centre-Val de Loire	Bretagne	Bourgogne-Franche-Comté	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	La Réunion	Guyane	Martinique	Guadeloupe	France d'outre-mer	France entière
Industrie	4	6	5	6	6	2	5	6	6	5	7	7	5	4	5	6	5	6	5	4
Construction	12	9	12	10	10	7	9	11	18	10	9	11	11	9	10	13	12	10	11	9
Commerce de détail	9	8	9	8	11	8	11	9	8	9	8	10	8	9	12	14	13	13	14	9
Commerce de gros	4	3	4	5	4	4	4	5	4	4	3	4	3	4	6	4	4	3	5	4
Commerce de bouche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	0
Commerce et réparation automobiles	3	3	3	3	3	1	4	4	2	4	3	5	3	3	3	2	2	2	3	3
Hébergement	1	1	1	1	1	0	0	0	2	1	1	1	1	1	1	1	2	3	2	1
Restauration	4	4	5	4	4	3	4	4	6	4	4	4	4	4	7	8	5	7	7	4
Services en direction des personnes	7	8	7	8	8	4	7	8	7	8	7	8	7	6	6	6	6	6	6	6
Immobilier	5	6	4	4	4	3	4	4	5	5	6	4	5	4	4	2	6	6	4	4
Transports et entreposage	9	7	8	7	10	19	12	9	2	9	6	8	11	12	4	5	3	3	4	12
Activités scientifiques et techniques	14	16	13	14	13	23	13	13	11	13	15	12	15	17	11	10	13	11	11	16
Activités de soutien aux entreprises	9	7	7	7	6	4	6	7	12	7	6	7	7	6	6	10	10	10	8	6
Information et communication	4	5	4	4	4	7	4	4	3	4	5	3	4	5	3	2	3	3	3	5
Enseignement	4	4	4	4	3	4	3	4	2	4	4	3	5	4	5	4	3	5	4	4
Arts, spectacles et activités récréatives	3	4	3	4	4	3	3	3	3	4	4	3	4	3	3	2	2	2	3	3
Santé humaine et action sociale	6	7	6	7	7	3	7	6	5	6	9	6	6	5	10	6	8	8	8	6
Activités financières et d'assurance	2	3	2	3	3	3	2	2	3	2	3	2	2	3	2	2	2	2	2	3
Ensemble des secteurs	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Tissu économique des régions

Un taux de renouvellement élevé peut signifier un marché en expansion ou une concurrence accrue (beaucoup d'entrées-sorties), mais aussi une modification du tissu économique d'un territoire. Ainsi, le taux de renouvellement très élevé dans les **transports et entreposage** (578 créations en 2020 pour 1 000 entreprises existantes en 2018 en France) n'est pas sans conséquence sur le tissu économique national. Ce phénomène est encore plus accentué en **Île-de-France**, dans les **Hauts-de-France**, en **Occitanie** et en **Auvergne-Rhône-Alpes**, où le taux de renouvellement dépasse les 630 ‰. Dans une moindre mesure, il en est de même pour l'**immobilier** en **Pays de la Loire** et en **Auvergne-Rhône-Alpes** (taux de renouvellement avoisinant les 200 ‰ contre 157 ‰ au niveau national) et dans le secteur de l'**information et communication** en **Centre-Val de Loire**, en **Normandie**, en **Occitanie**, en **Bourgogne-Franche-Comté**, dans les **Hauts-de-France**, en **Pays de la Loire** et en **Nouvelle-Aquitaine** (taux de renouvellement régionaux supérieurs à 250 ‰ contre 221 ‰ pour la France).

Taux de renouvellement par secteur et par région, en 2020

Année 2020 (en ‰)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Pays de la Loire	Occitanie	Nouvelle-Aquitaine	Normandie	Île-de-France	Hauts-de-France	Grand Est	Corse	Centre-Val de Loire	Bretagne	Bourgogne-Franche-Comté	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	La Réunion	Guyane	Martinique	Guadeloupe	France d'outre-mer	France entière
Industrie	156	143	159	157	172	137	156	130	146	128	156	140	146	148	80	73	67	80	79	144
Construction	136	109	128	119	117	121	131	124	118	118	102	116	135	124	104	87	75	75	89	123
Commerce de détail	125	117	134	106	130	187	153	115	84	115	100	122	138	138	126	123	91	97	107	137
Commerce de gros	155	118	182	177	167	133	179	155	156	178	137	156	111	147	139	111	70	76	108	146
Commerce de bouche	57	35	50	45	45	67	52	45	38	52	39	46	57	51	72	71	56	61	69	52
Commerce et réparation automobiles	176	158	173	156	162	182	181	178	135	190	160	192	187	176	141	102	68	84	105	173
Hébergement	74	83	90	106	102	65	91	67	89	78	80	83	66	81	141	144	142	134	137	84
Restauration	119	129	138	122	102	155	122	106	79	136	87	120	131	128	163	177	88	109	131	128
Services en direction des personnes	179	161	170	181	152	173	158	138	154	155	151	153	176	166	161	149	99	140	139	166
Immobilier	136	197	154	158	148	144	164	147	87	178	186	152	196	158	129	71	130	125	124	157
Transports et entreposage	552	542	633	494	540	636	645	530	101	552	380	571	663	600	177	137	53	66	97	578
Activités scientifiques et techniques	200	215	211	218	197	219	207	183	154	211	209	186	218	212	177	121	130	132	148	210
Activités de soutien aux entreprises	222	203	228	219	203	171	219	228	212	208	165	195	231	205	166	124	111	124	134	202
Information et communication	234	264	252	265	264	194	274	242	178	259	235	251	249	223	181	110	99	126	137	221
Enseignement	158	157	172	180	141	221	163	168	129	161	145	129	132	170	166	168	91	125	138	169
Arts, spectacles et activités récréatives	178	177	176	166	164	207	156	164	141	149	179	143	180	179	191	161	82	101	139	178
Santé humaine et action sociale	81	98	85	93	98	99	89	85	65	86	97	84	95	91	119	110	99	104	111	92
Activités financières et d'assurance	117	91	121	124	133	140	114	103	143	89	99	98	99	118	95	103	75	100	92	118
Ensemble des secteurs	159	153	161	155	152	197	167	145	117	152	139	142	166	167	135	113	91	102	113	165

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Attractivité des zones rurales, urbaines et périphériques

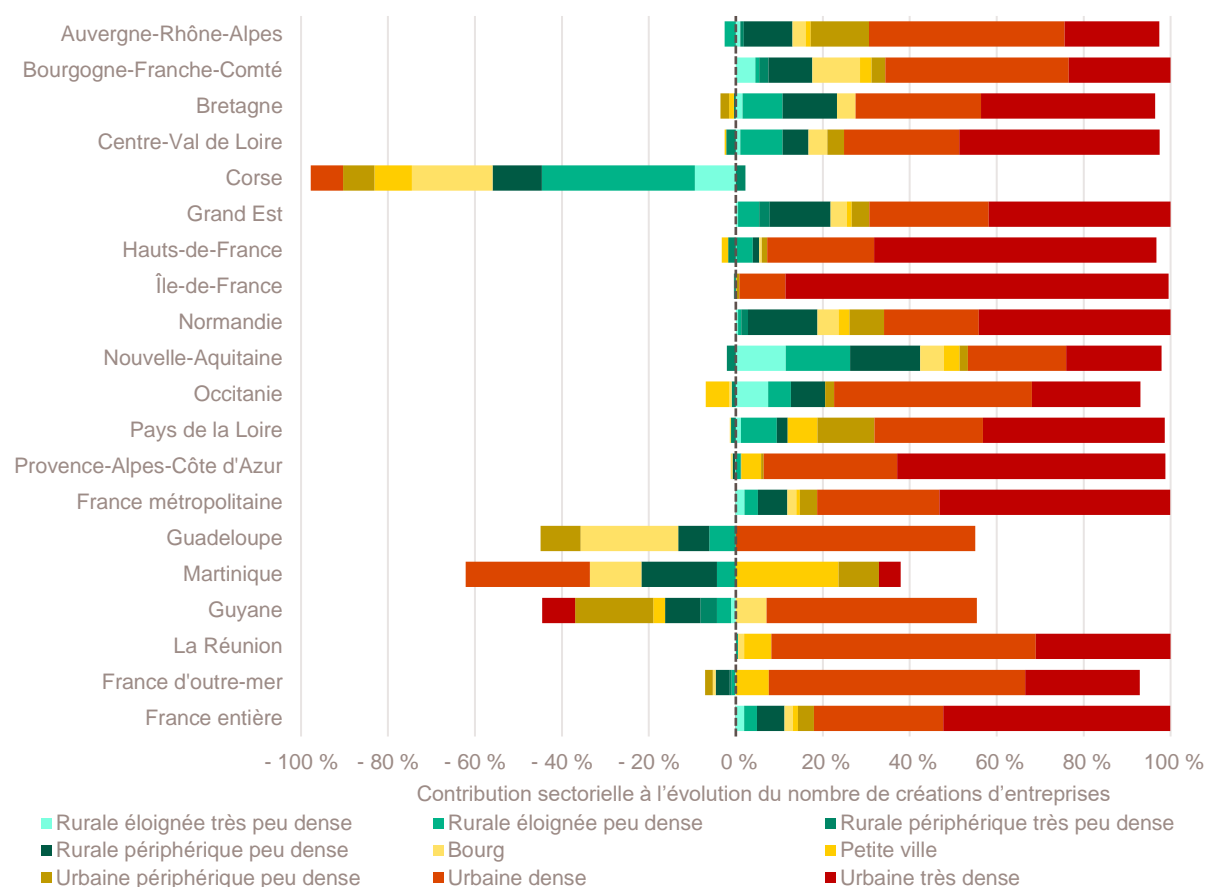
Les villes demeurent les locomotives de la dynamique entrepreneuriale en France en 2020 : plus de 80 % de la croissance de la création d'entreprise provient des zones urbaines denses et très denses. Malgré l'amplification du travail à distance et un exode urbain annoncé en 2020 (en lien avec l'épisode sanitaire de la Covid-19), **l'attractivité des villes s'est amplifiée par rapport à 2019 (75 %)**. Dans toutes les régions, sauf en Nouvelle-Aquitaine et en Corse, **ces zones urbaines concentrent au moins deux tiers de la dynamique entrepreneuriale régionale en 2020**. Ce phénomène est encore plus prononcé en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les Hauts-de-France et en Île-de-France, où leur contribution est supérieure à 95 % de l'évolution. En Occitanie, plus de la moitié de la croissance du nombre de créations provient des zones urbaines denses en comparaison des 28 % pour la France.

Les **zones rurales** dans leur ensemble font preuve d'une **forte attractivité** en **Nouvelle-Aquitaine**, avec 42 % de la croissance du nombre de créations d'entreprises, mais aussi **en Normandie, en Bretagne, en Bourgogne-Franche-Comté, en Occitanie et dans le Grand Est** où elles constituent entre près d'un cinquième et un quart de la dynamique entrepreneuriale en 2020. La Nouvelle-Aquitaine est d'ailleurs la seule région où les zones rurales éloignées très peu denses représentent plus de 10 % de la croissance. Seule l'Occitanie s'en rapproche avec une contribution de 9 %.

La **Corse** se caractérise, à l'inverse, par un recul de la création très marqué dans les **zones rurales éloignées peu et très peu denses** et dans les **zones rurales périphériques peu denses**, mais aussi dans les **zones périphériques** (bourgs, petites villes et urbain périphérique). Ces dernières sont à l'opposé particulièrement attractives en **Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie et dans les Pays de la Loire**, constituant entre 15 % et 20 % de la croissance du nombre des créations dans ces régions (contre 7 % en France).

En Outre-mer, la dynamique entrepreneuriale se caractérise par une grande hétérogénéité territoriale. Alors qu'en Guyane, elle est en berne dans les communes urbaines très denses et périphériques peu denses, ces zones sont dynamiques en Martinique. Dans cette région, la dynamique entrepreneuriale a régressé dans l'urbain dense, alors qu'en Guadeloupe, en Guyane et à La Réunion, c'est la zone qui porte la dynamique entrepreneuriale en 2020.

Contribution des types de commune à l'évolution de la création d'entreprise régionale, 2020



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

3. ÉVOLUTIONS DANS LES DÉPARTEMENTS

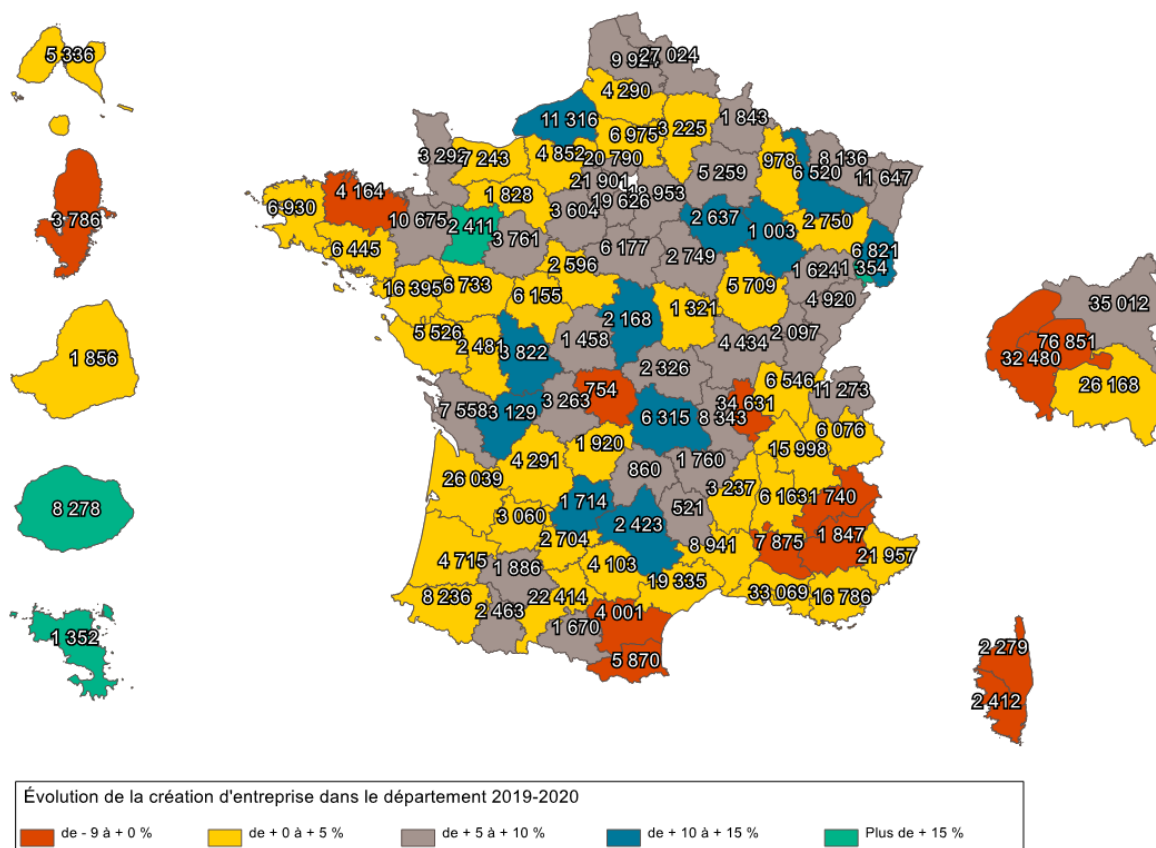
Même si la création d'entreprise a augmenté dans la plupart des départements, quatre d'entre eux se distinguent particulièrement par leur dynamisme en 2020. Il s'agit de Mayotte, de la Mayenne, de La Réunion et du Territoire-de-Belfort qui connaissent une progression comprise entre + 18 % et + 33 % par rapport à 2019. Le nombre d'entreprises créées en 2020 par rapport à 2019 est stable dans huit départements (Guadeloupe, Morbihan, Meuse, Hautes-Alpes, Hauts-de-Seine, Pyrénées-Orientales, Vaucluse et Côtes-d'Armor) et en baisse dans huit autres (Creuse, Rhône, Martinique, Aude, Paris, Alpes-de-Haute-Provence, Haute-Corse et Corse-du-Sud).

La Mayenne s'illustre également par une forte accélération entrepreneuriale avec une évolution annuelle de + 22 %, soit onze fois plus que sa tendance de long terme (+ 2 % par an en moyenne sur les dix dernières années). Il en est de même pour La Réunion et le Territoire-de-Belfort mais aussi pour le Cher, l'Aube, la Haute-Marne, la Charente et l'Aveyron où la création a connu une évolution supérieure à + 11 % en 2020 contre un TCAM compris entre - 1 % et + 2 % entre 2009 et 2019.

Neuf départements se démarquent par leur taux de renouvellement élevés, supérieurs à 200 ‰. Parmi ces derniers, sept sont des départements franciliens (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Essonne, Seine-et-Marne, Yvelines et Hauts-de-Seine), les deux autres sont le Rhône et la Haute-Garonne. Alors que les départements du Nord, de la Gironde ou des Bouches-du-Rhône ont tous des taux de renouvellement supérieurs à 170 ‰, il n'est que de 154 ‰ pour le département de Paris, se situant ainsi en deçà du taux de 165 ‰ pour la France entière.

En revanche, au regard du nombre de créations d'entreprises par habitant, Paris est en tête de classement avec 353 créations pour 10 000 habitants (127 pour 10 000 habitants pour la France entière). Il est suivi par la Seine-Saint-Denis (214), les Alpes-Maritimes (202), les Hauts-de-Seine (201), le Val-de-Marne (187) et le Rhône (186) ; voir annexe 1 et annexe 2.

La création d'entreprise par département, 2020



Lecture : 1 458 entreprises ont vu le jour dans l'Indre en 2020, un nombre en hausse de + 8 % par rapport à 2019.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

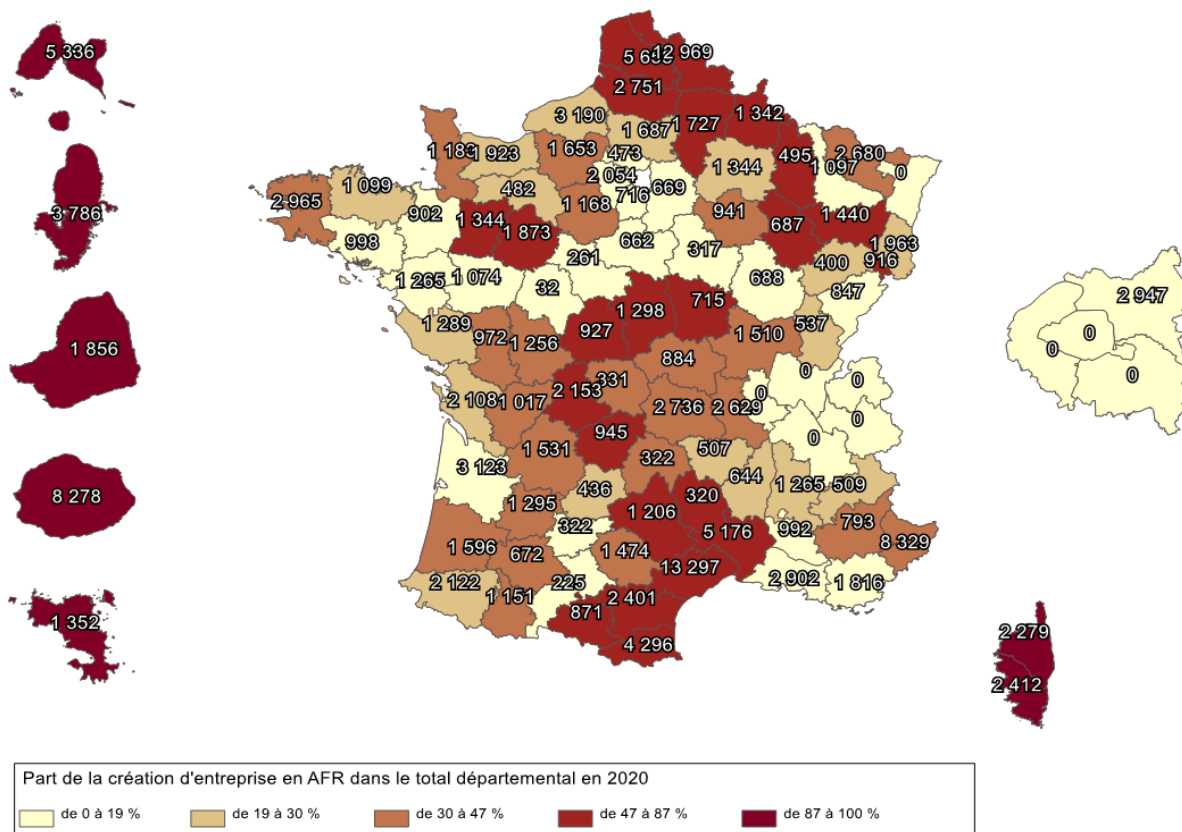
Attractivité des zones AFR

En 2020, **175 081 entreprises ont été créées en zone d'aide à finalité régionale (AFR)**, soit **21 % des créations** en France et 26 % pour la France métropolitaine hors Île-de-France. **L'Hérault** et le **Nord** se distinguent par un nombre d'entreprises créées en zone AFR particulièrement élevé, avoisinant les 13 000 créations chacun contre un nombre moyen d'environ 1 700 créations par département. Ces deux départements ainsi que les **Alpes-Maritimes**, **La Réunion**, le **Pas-de-Calais**, la **Guadeloupe** et le **Gard** constituent, à eux sept, le **tiers de la création en zone AFR en France en 2020**.

Le poids des zones AFR par département s'élève en moyenne à 35 % en 2020. L'écart avec les 21 % obtenus au niveau national montre une **forte hétérogénéité entre les départements** : dans les départements d'Outre-mer et de Corse, **l'intégralité des créations d'entreprises se situent en zone AFR**. Sur le continent, la création en zone AFR est prépondérante dans les **départements du Sud** (départements de l'ex-Languedoc-Roussillon), **du Nord** (Hauts-de-France et partie centrale du Grand Est), mais aussi dans **un arc entourant le Massif central du nord à l'ouest** (Nièvre, Cher, Indre, Haute-Vienne, Corrèze). À l'inverse, **3 départements franciliens** (Paris, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne) ainsi que plusieurs départements **à l'Est du Rhône** (l'Ain, le Rhône, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie) ne sont pas concernés par les zones AFR.

La création d'entreprise en zone AFR est en hausse de + 6 % sur l'ensemble du territoire en 2020 par rapport à 2019. Elle est **particulièrement dynamique et importante** en **Mayenne**, à **Mayotte**, sur le **Territoire-de-Belfort**, à **La Réunion** et dans le **Cher** : la croissance annuelle est supérieure à + 15 % et les AFR représentent au moins la moitié de la création départementale. À l'inverse, la création en zone **AFR est en recul en Corse**, où toutes les communes bénéficient du dispositif.

Création d'entreprise en zone d'aide à finalité régionale (AFR), 2020



Lecture : dans le Puy-de-Dôme, 2 736 entreprises ont vu le jour dans les zones d'aide à finalité régionale (AFR) en 2020, représentant 43 % de la création d'entreprise du département.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

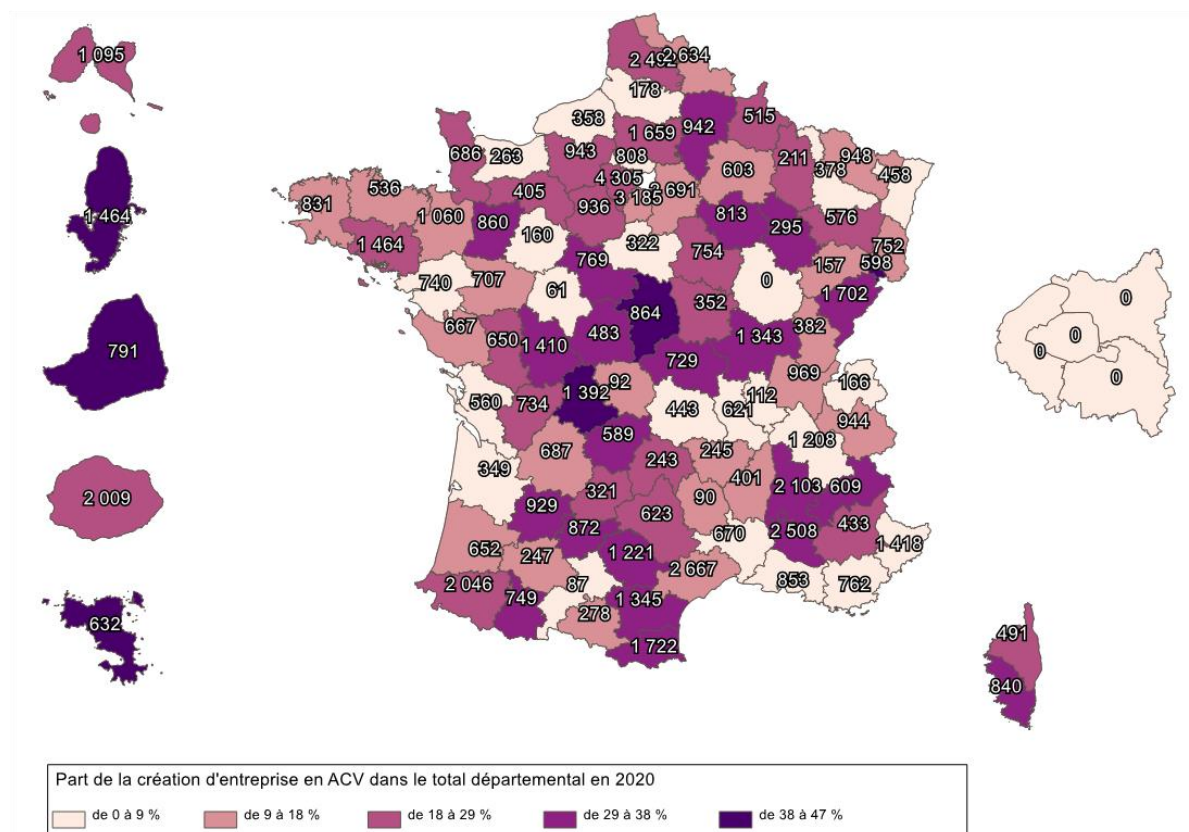
Attractivité des communes classées ACV

En 2020, 85 917 créations d'entreprises ont été recensées dans les communes classées « Actions cœur de ville » (ACV), soit 10 % de la création d'entreprise en France et 12 % pour la France métropolitaine hors Île-de-France.

Les **Yvelines** et l'**Essonne** concentrent près d'une création sur dix en ACV, avec respectivement 4 305 et 3 185 créations d'entreprises. La **Seine-et-Marne**, l'**Hérault**, le **Nord** et le **Vaucluse** sont également des départements où la création en ACV est élevée, chacun attirant 3 % de la création totale en ACV avec 2 500 à 2 700 créations d'entreprises. **Ces six départements concentrent ainsi 1 création sur 5** établies dans les communes ACV de France.

La création d'entreprise dans les communes en ACV représente en moyenne 19 % du nombre total de créations d'un département en 2020. À **Mayotte**, sur le **Territoire-de-Belfort**, en **Haute-Vienne**, en **Guyane** et dans le **Cher**, les communes classées ACV représentent au moins 40 % des créations d'entreprises du département. En revanche, la création en ACV est nulle à Paris et dans sa petite couronne ainsi qu'en Côte d'Or.

Création d'entreprise dans les communes classées « Actions cœur de ville » (ACV), 2020



Lecture : dans le Morbihan, 1 464 entreprises ont vu le jour dans les communes bénéficiant du programme « Action cœur de ville » (ACV) en 2020, représentant 23 % de la création d'entreprise du département.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

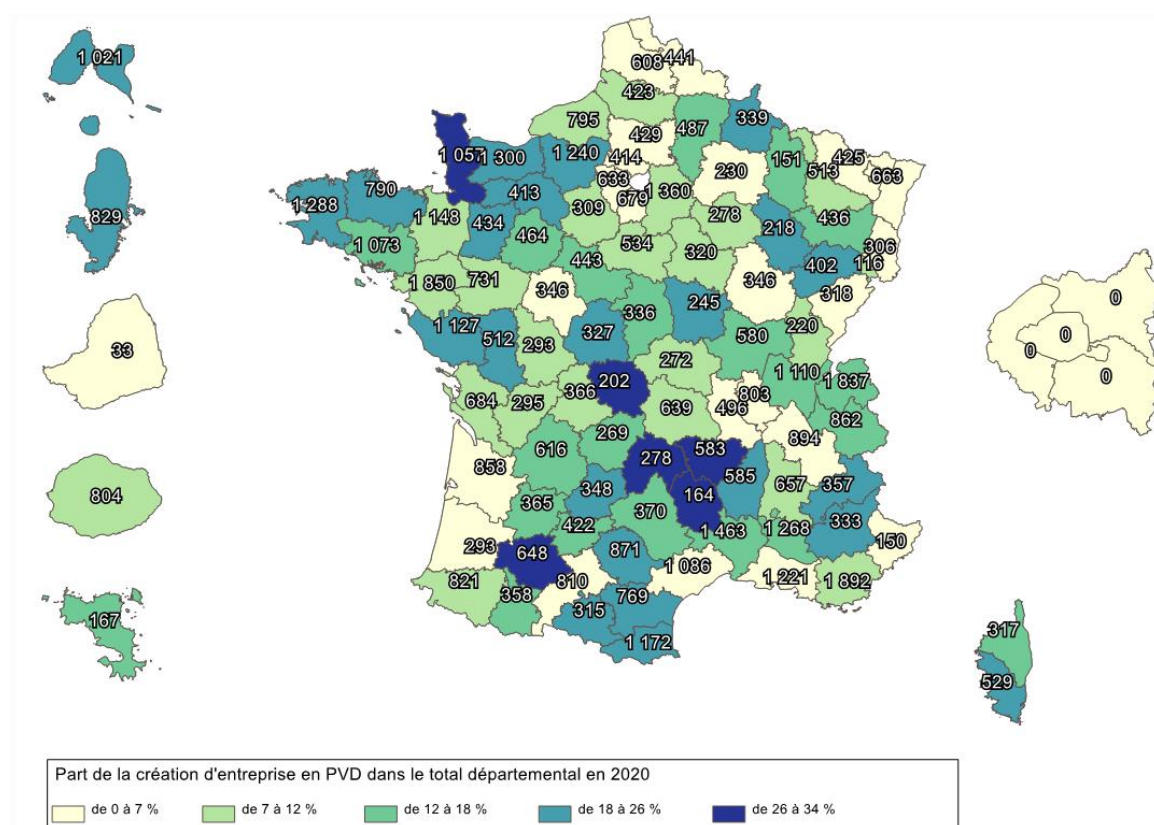
Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Attractivité des communes PVD

En 2020, **59 892 entreprises ont été créées dans les communes bénéficiant du programme « Petites villes de demain » (PVD)**, soit 7 % de la création d'entreprise en France et 9 % pour la France métropolitaine hors Île-de-France. Un dixième de cette création en PVD se concentre dans le **Var**, en **Loire-Atlantique** et en **Haute-Savoie** : environ 1 800 créations d'entreprises en PVD dans chacun de ces départements, soit entre 11 % et 16 % de leur création départementale en 2020.

En moyenne, les communes PVD représentent **13 % de la création d'entreprise départementale** en 2020. Dans le **Gers**, en **Haute-Loire**, dans le **Cantal**, dans la **Manche** et en **Lozère**, cette part dépasse les 30 % alors qu'elle est nulle à Paris et dans sa petite couronne, à défaut de communes bénéficiant du programme.

Création d'entreprise dans les communes du programme « Petites villes de demain » (PVD), 2020



Lecture : en Vendée en 2020, 1 127 entreprises ont vu le jour dans les communes bénéficiant du programme « Petites villes de demain » (PVD), représentant 20 % de la création d'entreprise du département.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Attractivité des QPV

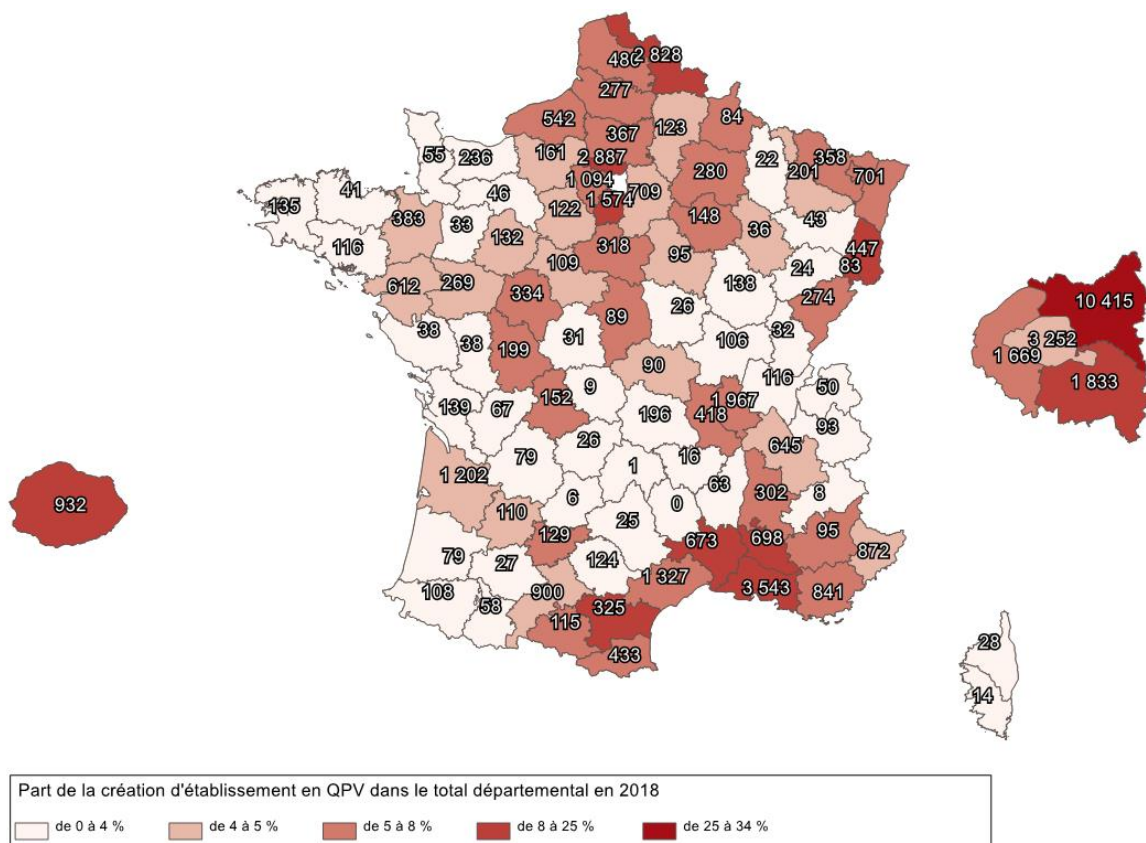
En 2018 (dernière année disponible), **52 421 établissements ont été créés en France dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**, soit **7 % des établissements créés** en France cette année-là. La **Seine-Saint-Denis**, les **Bouches-du-Rhône**, **Paris**, le **Val-d'Oise**, le **Nord** et le **Rhône** concentrent, à eux six, près de la moitié des créations en QPV, la **Seine-Saint-Denis** représentant à elle seule **1 création d'établissement sur 5 en QPV**.

Les QPV représentent en moyenne **4 % des d'établissements créés** dans un département en 2018. Cette proportion des QPV dans la création départementale est particulièrement **élevée en Seine-Saint-Denis** (34 % du total des créations d'établissements du département), mais aussi dans le **Val-d'Oise**, dans le **Nord**, à **La Réunion**, dans les **Bouches-du-Rhône** et dans l'**Essonne**, où les QPV représentent entre 10 % et 16 % des créations d'établissements dans leur département.

Avec un total de 223 569 établissements présents dans les QPV en France en 2018, **le taux de renouvellement des établissements en QPV est de 234 pour 1 000**, soit 1,4 fois plus que le taux de renouvellement pour la France entière. **Ce taux est beaucoup plus élevé** dans le **Gers** (en raison d'un nombre très limité d'établissements déjà présents en QPV), mais aussi en **Indre-et-Loire**, dans le **Finistère**, les **Hauts-de-Seine**, la **Somme**, le **Val-de-Marne** et l'**Ille-et-Vilaine**, où ces taux sont supérieurs à 370 ‰.

Avec plus de 5 millions d'habitants vivant en QPV, **le nombre de créations d'établissements par tête s'élève à 101 établissements pour 10 000 habitants dans les QPV** contre 127 pour la France entière. Le taux de création pour 10 000 habitants en QPV est très élevé à **Paris** (222), mais aussi en **Seine-Saint-Denis** (173), dans l'**Ariège** (172), en **Gironde** (169), dans les **Hauts-de-Seine** (162), dans le **Var** (141) et dans les **Alpes-Maritimes** (140).

Création d'établissements dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), 2018



Lecture : dans l'Hérault en 2018, 1 327 établissements ont été créés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), soit 8 % de la création d'établissement du département.

Note de lecture : les données concernant la création d'établissement dans les départements d'Outre-mer ne sont disponibles que pour La Réunion.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

5. ATTRACTIVITÉ DES MÉTROPOLIS

Avec 372 195 créations d'entreprises en 2020, **les 22 métropoles françaises concentrent 44 % des immatriculations de l'année**. Cette part reste inchangée par rapport à 2019. La **métropole du Grand Paris compte, à elle-seule, pour près de la moitié**, avec 21 % des créations de l'année et plus de 175 000 nouvelles entreprises (un taux également inchangé par rapport à 2019).

Toutefois, la dynamique entrepreneuriale montre une attractivité certaine pour les territoires hors métropoles. En effet, la création d'entreprise y a augmenté de + 5 % alors que leur évolution annuelle moyenne n'était que de + 2 % entre 2009 et 2019. Au-delà d'avoir une croissance supérieure, **la dynamique entrepreneuriale hors métropole est en accélération, tandis qu'elle est en ralentissement dans les métropoles**.

La création d'entreprise est en hausse dans toutes les métropoles à l'exception de celle de Lyon (en baisse de - 2 % par rapport à 2019 alors que sa tendance de long terme était à la hausse). Les **plus fortes progressions concernent les métropoles de Clermont-Auvergne et de Rouen-Normandie** (+ 14 % chacune par rapport à 2019) qui sont également **en accélération par rapport à leur tendance de long terme** (+ 4 % par an en moyenne pour les deux sur 2009-2019). **Douze autres métropoles sont également en hausse et en accélération** par rapport à leur tendance de long terme ; c'est le cas des métropoles de Brest, de Dijon, du Grand Nancy, de Lille, de Nice-Côte d'Azur, de Toulon-Provence-Méditerranée, de Metz, de Montpellier-Méditerranée, d'Orléans, de Rennes, de Saint-Étienne et de Tour- Val de Loire, avec une progression comprise entre + 5 % et + 8 %, soit davantage que celle de la France entière. Il s'agit ici surtout de « petites » métropoles comptant entre 1 800 et 6 500 créations d'entreprises, à l'exception de celles de Lille, Nice et Montpellier qui comptent plus de 10 000 créations d'entreprises. Les **métropoles de Strasbourg et d'Aix-Marseille-Provence connaissent en 2020 une hausse similaire à celle de long terme** (respectivement + 5 % et + 3 %). Quant aux **métropoles de Bordeaux, Grenoble-Alpes, Grand Paris, Nantes et Toulouse, elles ont connu en 2020 une certaine dynamique entrepreneuriale, toutefois moins intense que sur les dix dernières années**.

Évolution à court et long termes de la création d'entreprise dans les métropoles en France, 2020



Lecture : dans la métropole de Clermont-Auvergne, 3 455 entreprises ont été créées en 2020, en hausse de + 14 % par rapport à 2019 contre une évolution annuelle moyenne de + 4 % entre 2009 et 2019.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2019 et 2020 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (entre 2009 et 2019 ; en abscisse). Le diamètre des cercles est proportionnel au nombre de créations d'entreprises en 2020, sauf pour les deux points jaunes qui représentent la France entière et le total des métropoles. Les axes jaunes permettent de comparer l'évolution de la création d'entreprise dans les métropoles avec la moyenne nationale (toutes créations confondues, dans et hors métropoles).

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

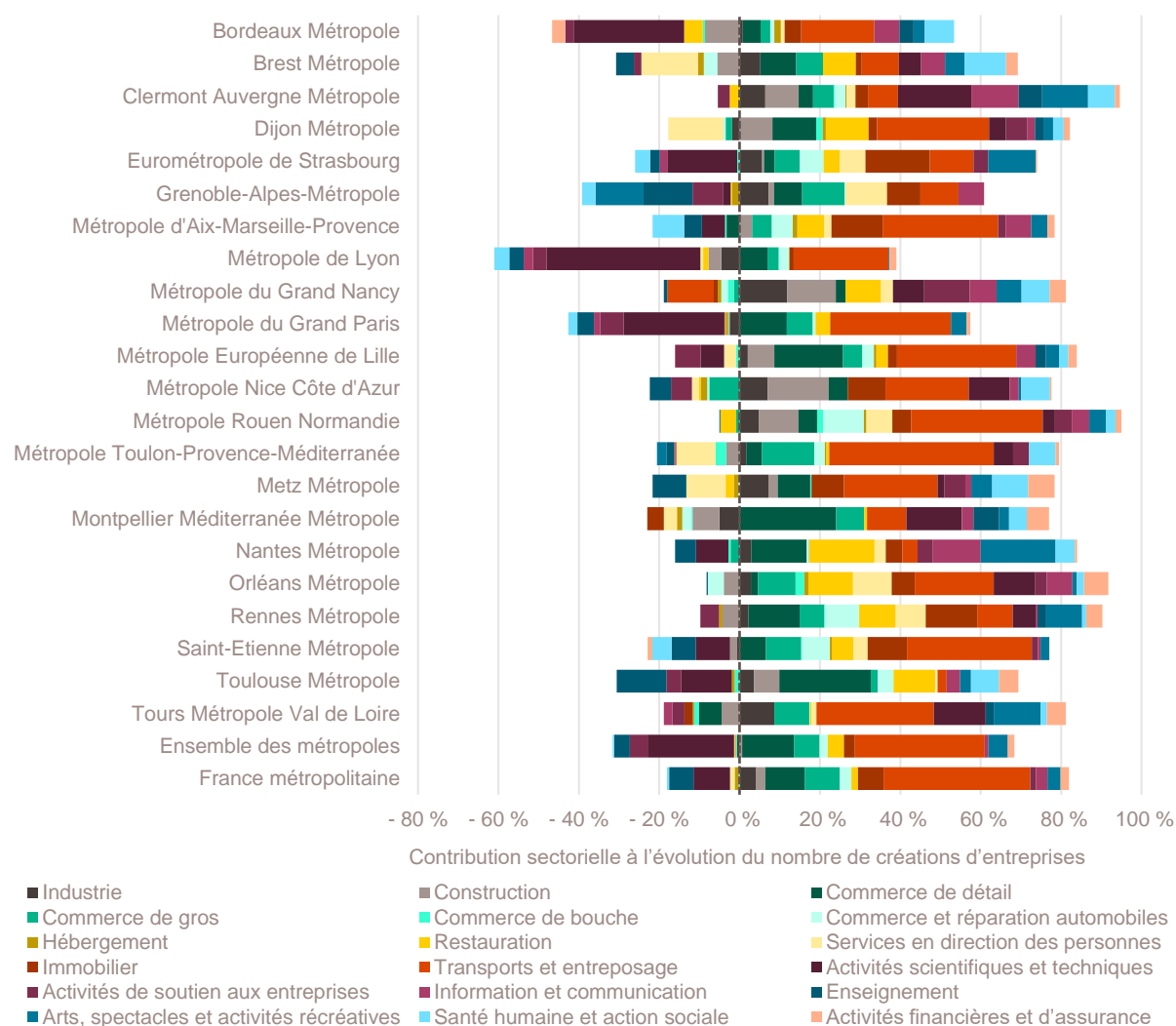
Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Si le poids de la métropole du Grand Paris dans les créations de la région Île-de-France est stable depuis 2009 (70 %), une amplification de l'attrait des grandes métropoles sur les dix dernières années s'observe ailleurs sur le territoire : en Nouvelle-Aquitaine avec une part croissante de Bordeaux Métropole (23 % des créations régionales en 2020 contre 16 % en 2009), dans les Hauts-de-France avec la métropole de Lille (32 % et 25 % respectivement), en Pays de la Loire autour de Nantes (28 % contre 22 %), en Occitanie pour la métropole de Toulouse (19 % contre 13 %), en Auvergne-Rhône-Alpes autour de la métropole de Lyon (28 % contre 21 %) et en Bretagne avec un poids grandissant de la métropole de Rennes (21 % contre 15 %).

Tendances sectorielles par métropole

La création d'entreprise dans le secteur des transports et entreposage progresse dans toutes les métropoles mise à part celle du Grand Nancy. Il s'agit d'ailleurs de la plus forte contribution haussière dans la majorité des métropoles. La création dans le commerce de détail est également en hausse dans toutes les métropoles à l'exception de celles d'Aix-Marseille-Provence et de Tours-Val de Loire. Sa contribution est très importante dans les métropoles de Brest, Dijon, Paris, Lille, Montpellier, Nantes, Rennes et Toulouse. De même, les créations dans les arts, spectacles et activités récréatives augmentent dans les métropoles hormis dans celles de Toulon et de Grenoble ; elles sont le moteur de la dynamique entrepreneuriale notamment à Clermont, Strasbourg, Nantes et Tours. Malgré la crise sanitaire, le secteur de la restauration fait également partie des locomotives de la création dans plusieurs métropoles dont Brest, Dijon, Nancy, Nantes, Orléans, Rennes et Toulouse. Quant à l'industrie, elle a contribué à la dynamique entrepreneuriale dans la plupart des métropoles mais surtout à Nancy, Metz et Tours.

Contribution sectorielle à l'évolution de la création d'entreprise dans les métropoles, 2020



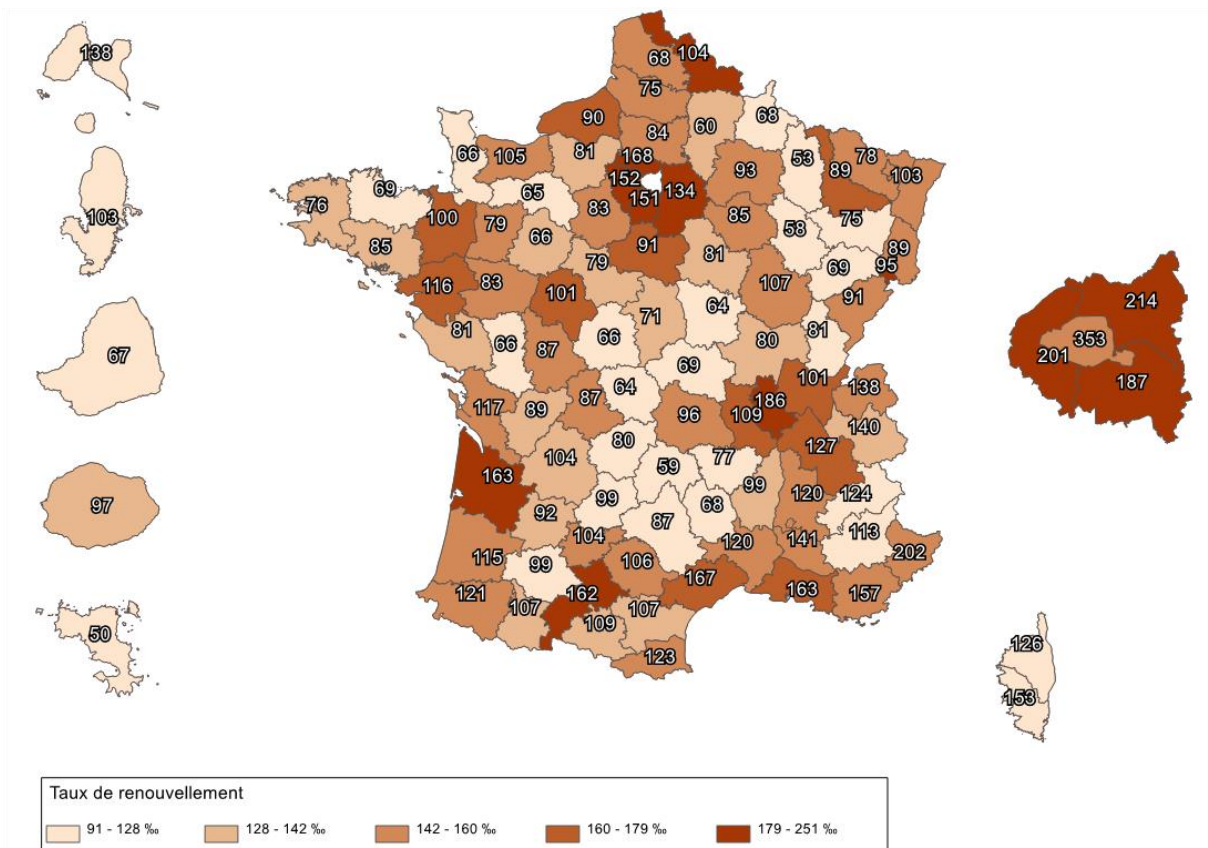
Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

À l'inverse, **les activités scientifiques et techniques** et **de soutien aux entreprises**, moteur de la dynamique entrepreneuriale en 2019, s'essoufflent en 2020 dans la plupart des métropoles, voire la pénalisent comme dans les métropoles de Toulouse, Lille, Paris, Lyon, Strasbourg et Bordeaux. Néanmoins, ils contribuent fortement à la création d'entreprise dans les métropoles de Clermont, Montpellier, Nancy et Orléans. La création d'entreprise **dans l'enseignement** est également **en recul dans la plupart des métropoles** (fortement à Toulouse, Metz et Grenoble). **La construction a un impact à la baisse dans la moitié des métropoles** (notamment à Bordeaux, et à Montpellier), à l'opposé des métropoles de Clermont, Dijon, Nancy, Nice et Rouen. **L'évolution des services en direction des personnes varie fortement entre métropoles**, et a nettement freiné l'évolution des créations dans les métropoles de Brest, Dijon, Toulon et Metz.

ANNEXES

Annexe 1 – Densité de création d'entreprise et taux de renouvellement par département, 2020



Lecture : le Finistère compte 76 créations d'entreprise pour 10 000 habitants en 2020 et le taux de renouvellement se situe entre 128 ‰ et 142 ‰.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG, RP), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Annexe 2 – Création d'entreprise par région et département, 2020

Année 2020	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2009-2019 %	Taux de renouvellement ‰	Création pour 10 000 habitants
Auvergne-Rhône-Alpes	103 528	67,6	+ 3,2	+ 4,0	166	129
01 - Ain	6 546	69,2	+ 1,5	+ 4,3	162	101
03 - Allier	2 326	65,5	+ 7,4	- 0,4	118	69
07 - Ardèche	3 237	67,8	+ 4,7	+ 1,6	136	99
15 - Cantal	860	56,9	+ 8,9	- 1,4	93	59
26 - Drôme	6 163	67,1	+ 4,2	+ 1,7	147	120
38 - Isère	15 998	70,8	+ 2,2	+ 3,6	169	127
42 - Loire	8 343	66,2	+ 6,9	+ 4,1	169	109
43 - Haute-Loire	1 760	56,1	+ 8,6	+ 0,3	116	77
63 - Puy-de-Dôme	6 315	64,1	+ 11,7	+ 2,5	145	96
69 - Rhône	34 631	68,7	- 1,0	+ 6,8	206	186
73 - Savoie	6 076	64,6	+ 4,8	+ 2,3	134	140
74 - Haute-Savoie	11 273	67,0	+ 9,0	+ 3,2	158	138
Bourgogne-Franche-Comté	24 208	68,2	+ 7,3	+ 1,3	142	86
21 - Côte-d'Or	5 709	68,2	+ 4,2	+ 2,4	158	107
25 - Doubs	4 920	68,8	+ 10,0	+ 2,1	153	91
39 - Jura	2 097	65,5	+ 7,0	+ 0,8	121	81
58 - Nièvre	1 321	67,8	+ 4,3	- 0,8	112	64
70 - Haute-Saône	1 624	66,4	+ 9,1	- 0,3	123	69
71 - Saône-et-Loire	4 434	66,7	+ 6,7	+ 1,5	135	80
89 - Yonne	2 749	70,3	+ 6,2	+ 0,2	139	81
90 - Territoire-de-Belfort	1 354	72,9	+ 18,2	+ 1,7	185	95
Bretagne	28 214	58,3	+ 3,1	+ 2,3	139	85
22 - Côtes-d'Armor	4 164	54,8	- 0,5	+ 0,8	117	69
29 - Finistère	6 930	58,2	+ 4,2	+ 1,9	135	76
35 - Ille-et-Vilaine	10 675	59,6	+ 5,7	+ 3,7	161	100
56 - Morbihan	6 445	58,5	+ 0,2	+ 1,6	131	85
Centre-Val de Loire	22 158	65,6	+ 6,3	+ 1,7	152	86
18 - Cher	2 168	66,7	+ 13,3	- 0,4	136	71
28 - Eure-et-Loir	3 604	61,0	+ 7,9	+ 1,1	147	83
36 - Indre	1 458	65,2	+ 8,1	+ 0,8	123	66
37 - Indre-et-Loire	6 155	66,2	+ 4,0	+ 2,9	167	101
41 - Loir-et-Cher	2 596	64,8	+ 3,4	+ 1,8	141	79
45 - Loiret	6 177	67,8	+ 6,1	+ 1,7	162	91
Corse	4 691	46,8	- 6,9	+ 1,7	117	139
2A - Corse-du-Sud	2 412	37,2	- 8,6	+ 2,2	121	153
2B - Haute-corse	2 279	57,0	- 5,0	+ 1,1	113	126
Grand Est	47 594	64,7	+ 8,0	+ 1,4	145	86
08 - Ardennes	1 843	68,9	+ 8,8	- 0,7	126	68
10 - Aube	2 637	64,1	+ 12,0	+ 0,9	148	85
51 - Marne	5 259	68,7	+ 6,5	+ 2,9	157	93
52 - Haute-Marne	1 003	54,4	+ 10,6	- 1,0	110	58
54 - Meurthe-et-Moselle	6 520	64,6	+ 11,8	+ 1,8	165	89
55 - Meuse	978	66,2	+ 0,1	- 1,5	103	53
57 - Moselle	8 136	65,2	+ 8,4	+ 0,6	144	78
67 - Bas-Rhin	11 647	63,8	+ 5,4	+ 2,5	147	103
68 - Haut-Rhin	6 821	65,2	+ 10,4	+ 1,2	149	89
88 - Vosges	2 750	59,2	+ 4,0	+ 0,8	119	75
Hauts-de-France	51 438	66,1	+ 5,4	+ 3,3	167	86
02 - Aisne	3 225	67,0	+ 3,8	+ 0,1	133	60
59 - Nord	27 024	67,0	+ 6,9	+ 4,7	185	104
60 - Oise	6 975	63,8	+ 1,9	+ 2,4	157	84
62 - Pas-de-Calais	9 924	66,3	+ 5,6	+ 1,5	151	68
80 - Somme	4 290	62,9	+ 2,9	+ 4,1	151	75
Île-de-France	251 781	64,4	+ 3,1	+ 6,5	197	206
75 - Paris	76 851	55,5	- 1,7	+ 5,8	154	353
77 - Seine-et-Marne	18 953	67,9	+ 5,5	+ 5,3	207	134
78 - Yvelines	21 901	69,0	+ 6,4	+ 5,3	204	152
91 - Essonne	19 626	67,3	+ 10,0	+ 6,3	227	151
92 - Hauts-de-Seine	32 480	65,9	- 0,2	+ 6,3	201	201
93 - Seine-Saint-Denis	35 012	69,1	+ 7,7	+ 8,4	251	214
94 - Val-de-Marne	26 168	70,8	+ 4,6	+ 7,4	248	187
95 - Val-d'Oise	20 790	68,7	+ 6,4	+ 8,0	234	168

Lecture : 3 225 entreprises ont été créées dans l'Aisne en 2020 (dont 67 % de micro-entrepreneurs), un nombre en hausse de + 4 % par rapport à l'année 2019 contre une évolution annuelle moyenne de + 0,1 % entre 2009 et 2019. Le département compte ainsi 60 créations d'entreprise pour 10 000 habitants et 133 nouvelles entreprises en 2020 pour 1 000 entreprises existantes en 2018.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG, RP), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Année 2020	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2009-2019 %	Taux de renouvellement ‰	Création pour 10 000 habitants
Normandie	28 531	65,5	+ 6,7	+ 2,3	152	86
14 - Calvados	7 243	64,2	+ 3,2	+ 2,5	158	105
27 - Eure	4 852	67,5	+ 4,1	+ 1,6	141	81
50 - Manche	3 292	61,1	+ 7,0	+ 0,9	125	66
61 - Orne	1 828	62,7	+ 3,9	- 0,3	119	65
76 - Seine-Maritime	11 316	67,3	+ 10,6	+ 3,7	172	90
Nouvelle-Aquitaine	69 268	64,7	+ 3,1	+ 2,7	155	116
16 - Charente	3 129	67,3	+ 11,0	+ 0,3	138	89
17 - Charente-Maritime	7 558	64,5	+ 5,2	+ 1,6	148	117
19 - Corrèze	1 920	67,0	+ 4,7	+ 0,4	120	80
23 - Creuse	754	55,3	- 0,5	- 0,9	104	64
24 - Dordogne	4 291	70,3	+ 2,2	+ 0,2	136	104
33 - Gironde	26 039	66,3	+ 0,9	+ 5,2	184	163
40 - Landes	4 715	62,8	+ 0,6	+ 2,2	155	115
47 - Lot-et-Garonne	3 060	68,5	+ 0,8	+ 1,0	132	92
64 - Pyrénées-Atlantiques	8 236	59,3	+ 4,0	+ 2,8	143	121
79 - Deux-Sèvres	2 481	63,2	+ 4,9	+ 0,7	123	66
86 - Vienne	3 822	66,5	+ 10,4	+ 0,9	158	87
87 - Haute-Vienne	3 263	54,3	+ 5,2	+ 2,6	152	87
Occitanie	78 045	66,7	+ 3,3	+ 2,1	161	133
09 - Ariège	1 670	68,2	+ 7,0	- 0,4	137	109
11 - Aude	4 001	56,6	- 1,1	+ 0,1	140	107
12 - Aveyron	2 423	61,3	+ 11,0	+ 0,5	121	87
30 - Gard	8 941	62,7	+ 1,9	+ 0,2	147	120
31 - Haute-Garonne	22 414	71,3	+ 2,7	+ 5,1	204	162
32 - Gers	1 886	66,9	+ 8,4	- 0,4	124	99
34 - Hérault	19 335	65,9	+ 3,9	+ 2,7	168	167
46 - Lot	1 714	64,4	+ 10,3	+ 0,0	125	99
48 - Lozère	521	52,6	+ 7,9	- 2,2	92	68
65 - Hautes-Pyrénées	2 463	68,3	+ 5,4	+ 1,6	137	107
66 - Pyrénées-Orientales	5 870	65,9	- 0,2	- 0,4	146	123
81 - Tam	4 103	66,9	+ 2,4	+ 1,8	151	106
82 - Tam-et-Garonne	2 704	69,5	+ 4,9	+ 0,8	153	104
Pays de la Loire	34 826	61,3	+ 5,3	+ 3,0	153	92
44 - Loire-Atlantique	16 395	63,4	+ 4,9	+ 4,3	170	116
49 - Maine-et-Loire	6 733	58,8	+ 3,1	+ 2,7	147	83
53 - Mayenne	2 411	55,6	+ 21,6	+ 2,4	153	79
72 - Sarthe	3 761	60,0	+ 6,1	+ 1,1	138	66
85 - Vendée	5 526	61,3	+ 3,0	+ 1,5	132	81
Provence-Alpes-Côte d'Azur	83 274	66,5	+ 3,2	+ 1,7	159	165
04 - Alpes-de-Haute-Provence	1 847	65,9	- 4,9	+ 0,6	119	113
05 - Hautes-Alpes	1 740	61,7	- 0,1	+ 0,1	113	124
06 - Alpes-Maritimes	21 957	68,3	+ 4,8	+ 1,2	154	202
13 - Bouches-du-Rhône	33 069	64,4	+ 3,2	+ 3,1	174	163
83 - Var	16 786	68,0	+ 4,4	+ 0,9	157	157
84 - Vaucluse	7 875	67,8	- 0,3	+ 0,4	148	141
France métrop. hors Île-de-France	575 775	65,4	+ 4,3	+ 2,5	156	109
France métropolitaine	827 556	65,1	+ 3,9	+ 3,5	167	128
France d'outre-mer	20 608	44,6	+ 8,6	+ 0,6	113	95
971 - Guadeloupe	5 336	42,6	+ 0,2	+ 0,7	102	138
972 - Martinique	3 786	41,4	- 1,0	- 1,7	91	103
973 - Guyane	1 856	48,3	+ 1,1	+ 1,1	113	67
974 - La Réunion	8 278	50,7	+ 18,9	+ 0,4	135	97
976 - Mayotte	1 352	18,9	+ 32,5	+ 2,0	126	50
France entière	848 164	64,6	+ 4,0	+ 3,5	165	127

Lecture : 16 786 entreprises ont été créées dans le Var en 2020 (dont 68 % de micro-entrepreneurs), un nombre en hausse de + 4 % par rapport à l'année 2019 contre une évolution annuelle moyenne de + 1 % entre 2009 et 2019. Le département compte ainsi 157 créations d'entreprise pour 10 000 habitants et 157 nouvelles entreprises en 2020 pour 1 000 entreprises existantes en 2018.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG, RP), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Annexe 3 – Création d'entreprise dans les territoires fragiles par région et département, 2020

Année 2020	QPV ^a	ZRR	AFR	ACV	PVD
Auvergne-Rhône-Alpes	3 957	8 051	8 987	8 184	9 016
01 - Ain	116	85	0	969	1 110
03 - Allier	90	1 260	884	729	272
07 - Ardèche	63	1 128	644	401	585
15 - Cantal	1	534	322	243	278
26 - Drôme	302	1 255	1 265	2 103	657
38 - Isère	645	236	0	1 208	894
42 - Loire	418	274	2 629	621	496
43 - Haute-Loire	16	1 365	507	245	583
63 - Puy-de-Dôme	196	1 453	2 736	443	639
69 - Rhône	1 967	35	0	112	803
73 - Savoie	93	426	0	944	862
74 - Haute-Savoie	50	0	0	166	1 837
Bourgogne-Franche-Comté	778	6 003	5 930	5 288	2 547
21 - Côte-d'Or	138	825	688	0	346
25 - Doubs	274	515	847	1 702	318
39 - Jura	32	633	537	382	220
58 - Nièvre	26	809	715	352	245
70 - Haute-Saône	24	771	400	157	402
71 - Saône-et-Loire	106	1 451	1 510	1 343	580
89 - Yonne	95	999	317	754	320
90 - Territoire-de-Belfort	83	0	916	598	116
Bretagne	675	2 202	5 964	3 891	4 299
22 - Côtes-d'Armor	41	587	1 099	536	790
29 - Finistère	135	398	2 965	831	1 288
35 - Ille-et-Vilaine	383	124	902	1 060	1 148
56 - Morbihan	116	1 093	998	1 464	1 073
Centre-Val de Loire	1 003	4 322	4 348	3 435	2 295
18 - Cher	89	794	1 298	864	336
28 - Eure-et-Loir	122	590	1 168	936	309
36 - Indre	31	893	927	483	327
37 - Indre-et-Loire	334	894	32	61	346
41 - Loir-et-Cher	109	891	261	769	443
45 - Loiret	318	260	662	322	534
Corse	42	2 332	4 691	1 331	846
2A - Corse-du-Sud	14	1 092	2 412	840	529
2B - Haute-corse	28	1 240	2 279	491	317
Grand Est	2 320	5 220	11 989	5 549	3 559
08 - Ardennes	84	805	1 342	515	339
10 - Aube	148	602	941	813	278
51 - Marne	280	1 064	1 344	603	230
52 - Haute-Marne	36	727	687	295	218
54 - Meurthe-et-Moselle	201	359	1 097	378	513
55 - Meuse	22	813	495	211	151
57 - Moselle	358	197	2 680	948	425
67 - Bas-Rhin	701	0	0	458	663
68 - Haut-Rhin	447	0	1 963	752	306
88 - Vosges	43	653	1 440	576	436
Hauts-de-France	4 075	2 530	24 792	7 905	2 388
02 - Aisne	123	1 110	1 727	942	487
59 - Nord	2 828	0	12 969	2 634	441
60 - Oise	367	305	1 687	1 659	429
62 - Pas-de-Calais	480	439	5 658	2 492	608
80 - Somme	277	676	2 751	178	423
Île-de-France	23 433	141	6 859	10 989	3 086
75 - Paris	3 252	0	0	0	0
77 - Seine-et-Marne	709	141	669	2 691	1 360
78 - Yvelines	1 094	0	2 054	4 305	633
91 - Essonne	1 574	0	716	3 185	679
92 - Hauts-de-Seine	1 669	0	0	0	0
93 - Seine-Saint-Denis	10 415	0	2 947	0	0
94 - Val-de-Marne	1 833	0	0	0	0
95 - Val-d'Oise	2 887	0	473	808	414

a. Les données pour les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) portent sur les établissements contrairement aux autres données qui portent sur les entreprises ; elles concernent également l'année 2018 contrairement aux autres données qui sont relatives à l'année 2020.

Lecture : 709 établissements ont été créés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Seine-et-Marne en 2018. En 2020, 141 entreprises ont été créées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), 669 dans les zones d'aide à finalité régionale (AFR), 2 691 dans les communes bénéficiant du programme « Action cœur de ville » (ACV) et 1 360 dans les Petites villes de demain (PVD) du département.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG, RP), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Année 2020	QPV ^a	ZRR	AFR	ACV	PVD
Normandie	1 040	3 897	8 431	2 655	4 805
14 - Calvados	236	859	1 923	263	1 300
27 - Eure	161	270	1 653	943	1 240
50 - Manche	55	1 028	1 183	686	1 057
61 - Orne	46	1 272	482	405	413
76 - Seine-Maritime	542	468	3 190	358	795
Nouvelle-Aquitaine	2 208	16 974	18 449	10 090	5 574
16 - Charente	67	1 254	1 017	734	295
17 - Charente-Maritime	139	1 409	2 108	560	684
19 - Corrèze	26	1 008	945	589	269
23 - Creuse	9	754	331	92	202
24 - Dordogne	79	2 417	1 531	687	616
33 - Gironde	1 202	2 115	3 123	349	858
40 - Landes	79	2 466	1 596	652	293
47 - Lot-et-Garonne	110	1 141	1 295	929	365
64 - Pyrénées-Atlantiques	108	1 088	2 122	2 046	821
79 - Deux-Sèvres	38	1 466	972	650	512
86 - Vienne	199	962	1 256	1 410	293
87 - Haute-Vienne	152	894	2 153	1 392	366
Occitanie	4 142	16 584	31 847	10 892	8 796
09 - Ariège	115	1 152	871	278	315
11 - Aude	325	1 311	2 401	1 345	769
12 - Aveyron	25	2 423	1 206	623	370
30 - Gard	673	1 067	5 176	670	1 463
31 - Haute-Garonne	900	1 245	225	87	810
32 - Gers	27	1 417	672	247	648
34 - Hérault	1 327	909	13 297	2 667	1 086
46 - Lot	6	1 714	436	321	348
48 - Lozère	0	521	320	90	164
65 - Hautes-Pyrénées	58	1 241	1 151	749	358
66 - Pyrénées-Orientales	433	825	4 296	1 722	1 172
81 - Tarn	124	2 026	1 474	1 221	871
82 - Tarn-et-Garonne	129	733	322	872	422
Pays de la Loire	1 084	3 508	6 845	3 134	4 606
44 - Loire-Atlantique	612	411	1 265	740	1 850
49 - Maine-et-Loire	269	867	1 074	707	731
53 - Mayenne	33	841	1 344	860	434
72 - Sarthe	132	784	1 873	160	464
85 - Vendée	38	605	1 289	667	1 127
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 057	4 923	15 341	6 583	5 221
04 - Alpes-de-Haute-Provence	95	1 255	793	433	333
05 - Hautes-Alpes	8	1 059	509	609	357
06 - Alpes-Maritimes	872	245	8 329	1 418	150
13 - Bouches-du-Rhône	3 543	1 049	2 902	853	1 221
83 - Var	841	412	1 816	762	1 892
84 - Vaucluse	698	903	992	2 508	1 268
France métrop. hors Île-de-France	28 056	76 546	147 614	68 937	53 952
France métropolitaine	51 489	76 687	154 473	79 926	57 038
France d'outre-mer	932	9 846	20 608	5 991	2 854
971 - Guadeloupe	---	0	5 336	1 095	1 021
972 - Martinique	---	0	3 786	1 464	829
973 - Guyane	---	1 856	1 856	791	33
974 - La Réunion	932	7 990	8 278	2 009	804
976 - Mayotte	---	0	1 352	632	167
France entière	52 421	86 533	175 081	85 917	59 892

a. Les données pour les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) portent sur les établissements contrairement aux autres données qui portent sur les entreprises ; elles concernent également l'année 2018 contrairement aux autres données qui sont relatives à l'année 2020.

Lecture : 38 établissements ont été créés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Vendée en 2018. En 2020, 605 entreprises ont été créées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), 1 289 dans les zones d'aide à finalité régionale (AFR), 667 dans les communes bénéficiant du programme « Action cœur de ville » (ACV) et 1 127 dans les Petites villes de demain (PVD) du département.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG, RP), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Méthodologie

Pour réaliser ce document, l'Observatoire de la création d'entreprise (OCE) de Bpifrance Création se sert des informations statistiques brutes (non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés) du Répertoire des entreprises et des établissements (REE), de la base de données Sirene, des fichiers du Code officiel géographique (COG), du recensement de la population (RP) et du système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine), tous les cinq mis à disposition par l'Insee, ainsi que de bases complémentaires pour les données communales : la base de l'ANCT pour les communes en ZRR, en AFR, en PVD et en ACV et la base de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère chargé de l'Éducation nationale pour la typologie de communes. Le maillage territorial se réfère à la liste des communes du COG au 1^{er} janvier 2020.

→ Pour les données corrigées, voir le [site de l'Insee](#).

Les résultats statistiques présentés portent sur l'ensemble des activités marchandes non agricoles, autrement dit, sur les activités de l'industrie, du commerce et des services. Sauf mention particulière, ils concernent la France entière.

Calculs

Le **taux de croissance annuel moyen** (TCAM) représente le taux d'évolution moyen par an sur une durée de n années.

La **contribution d'une composante à la croissance d'un agrégat** se calcule par la différence entre la valeur d'arrivée et la valeur de départ de la composante, rapportée à la valeur de départ de l'agrégat. Elle permet de mesurer la contribution de chaque composante dans la variation de l'agrégat, en point de pourcentage ou en pourcentage.

Sur les **732 secteurs d'activité répertoriés dans la nomenclature d'activités française** (NAF, révision 2 de 2008), la plupart comptent peu ou prou de créations d'entreprises. Pour éviter que ces activités ne biaisent les calculs, seules sont prises en compte celles qui comptent un nombre de créations d'entreprises supérieur au 3^e quartile l'année analysée (pour les tops croissances et décroissances du nombre de créations d'entreprises).

Le **taux de renouvellement** correspond au rapport du nombre de créations d'entreprises sur le nombre d'entreprises existantes dans un territoire, tandis que la **création pour 10 000 habitants** s'obtient en rapportant le nombre de créations à la population principale d'un territoire. Ces taux sont calculés pour les établissements dans l'analyse consacrée aux QPV.

Le **nombre théorique de créations d'entreprises** entre mars et décembre 2020 est calculé selon la méthode de lissage exponentiel pour estimer le niveau de créations hors pandémie de Coronavirus. Une fourchette basse est donnée par estimation à partir des niveaux de créations sur période longue (de janvier 2009 à février 2020), tandis que la fourchette haute est donnée par estimation sur la période récente de forte croissance (entre janvier 2017 et février 2020).

Définitions

La définition des **créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen**. Elles correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire REE, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants : création de nouveaux moyens de production ; redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ; redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ; reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

Une **métropole** est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui regroupe « plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave et qui s'associent au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion » (art. L5217-1 CGCT). La [liste est établie par décret](#).

La **typologie des communes**, établie par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère en charge de l'Éducation nationale pour décrire le système éducatif, repose sur un croisement d'approches morphologique et fonctionnelle, et permet de distinguer neuf types de communes rurales et urbaines.

→ Pour en savoir plus, voir les [pages dédiées du ministère chargé de l'Éducation nationale](#).

Les **zones de revitalisation rurale** (ZRR) regroupent les communes peu densément peuplées et caractérisées comme fragiles pour des raisons socio-économiques. Le classement des communes en ZRR permet aux entreprises qui y sont installées de bénéficier d'aides fiscales. Les **zones d'aide à finalité régionale** (AFR) correspondent aux territoires de l'Union européenne présentant des retards de développement, dans lesquels l'État et les collectivités locales ont alloué sur 2014-2020 des aides aux entreprises pour encourager les investissements et la création durable d'emplois. Le programme « **Petites villes de demain** » (PVD) permet aux villes de moins de 20 000 habitants sélectionnées, de bénéficier d'un soutien de l'État et de ses partenaires pour mettre en œuvre leurs projets de revitalisation. Le programme « **Action cœur de ville** » (ACV) vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville** (QPV) ont pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes et de restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres.

→ Pour en savoir plus, voir les [pages dédiées aux QPV](#) sur le site de l'ANCT.

Bpifrance Création – Observatoire de la création d'entreprise (OCE)

27-31, avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort

Publication 100 % numérique [mise en ligne](#) le 09/07/2021.

Toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est autorisée à la condition expresse de citer la source ainsi : « Observatoire de la création d'entreprise. « La création d'entreprise en France en 2020 ». *Note d'analyse annuelle*, Bpifrance Création, juillet 2021 ».

Contact : utilisez le [formulaire de contact](#) sur le site de Bpifrance Création.